



HAL
open science

Le cimetière des VIIIe – XIe siècles de la “ Ferme de Pouy ” à Mortefontaine (Aisne)

Thierry Galmiche, Vincent Buccio, Nadège Robin

► **To cite this version:**

Thierry Galmiche, Vincent Buccio, Nadège Robin. Le cimetière des VIIIe – XIe siècles de la “ Ferme de Pouy ” à Mortefontaine (Aisne). *Archéologie médiévale*, 2015, 45, pp.39-58. <hal-04520693>

HAL Id: hal-04520693

<https://hal.science/hal-04520693v1>

Submitted on 25 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Le cimetière de la ferme de Pouy à Mortefontaine (Aisne) (VIII^e-XI^e siècle)

Thierry GALMICHE*, Vincent BUCCIO**, Nadège ROBIN*

Mots-clefs : haut Moyen Âge, rural, cimetière, lieu de culte, anthropologie, Picardie, Bassin parisien

Résumé : Le cimetière de la ferme de Pouy à Mortefontaine, en usage entre la fin du VIII^e siècle et la première moitié du XI^e siècle, a été fouillé partiellement en 2008 et 2012. Un habitat rural de la même époque est situé de part et d'autre de cet espace funéraire. Au nord et au sud, un fossé marque la partition entre ces deux secteurs. Un bâtiment qui pourrait correspondre à un lieu de culte a été découvert au cœur de la zone funéraire, remarquable par sa forte densité d'inhumations qui entraîne de nombreux recoupements, réductions et sépultures secondaires. Une organisation en rangées a néanmoins été décelée et de rares stèles ont aussi été retrouvées. Une grande diversité des pratiques funéraires a été constatée dans la morphologie de la fosse, l'aménagement de la tombe, le recours à un linceul, la présence de vêtements et la position du corps. La distinction, au sein de la population du cimetière, d'un groupe social plus élevé témoigne peut-être de l'encadrement d'un domaine appartenant à l'abbaye de Saint-Denis, bien établie sur ce plateau du Soissonnais.

Keywords: Early Middle-Ages, late 8th century to mid-11th century, rural, cemetery, place of worship, anthropology, Picardy, Paris Basin

Abstract: The 'Ferme du Pouy' Cemetery at Mortefontaine (Aisne) (8th to 11th century). In 2008 and 2012, a cemetery in use from the late 8th century to the mid-11th century was partially excavated on the Ferme du Pouy site at Mortefontaine. A rural settlement of the same period was located on either side of the funerary area. To the north and south, a ditch marked the separation between the two sectors. A building corresponding to a possible place of worship was identified at the heart of the funerary area which is noteworthy for a high burial-density generating numerous re-cuttings and reduced and secondary graves. Organisation by rows was discernible nonetheless and a few grave-markers found. Highly diverse funerary practices can be seen from the shape and lay-out of the graves, the use of a shroud, the presence of clothing, and the body's position. A burial group of higher social status could possibly correspond to managers of an estate belonging to the abbey of Saint-Denis, well-established on the Soissons plateau.

Schlüsselwörter: Frühmittelalter, Ende 8.-1. Hälfte des 11. Jhs., ländlich, Friedhof, Kirchenbau, Anthropologie, Picardie, Pariser Becken

Zusammenfassung: Der Friedhof der Ferme de Pouy bei Mortefontaine (Aisne) (8. bis 11. Jh.). Der vom Ende des 8. bis zur ersten Hälfte des 11. Jhs. belegte Friedhof der Ferme de Pouy (ein Hof bei Mortefontaine, zwischen Soissons und Compiègne) wurde 2008 und 2012 teilweise ausgegraben. Links und rechts von ihm liegt eine ländliche Siedlung derselben Periode. Im Norden und Süden werden diese zwei Bereiche von einem Graben getrennt. Ein wohl kultischer Bau wurde inmitten des Gräberfeldes freigelegt. Dieses zeichnet sich durch eine hohe Dichte an Bestattungen aus, die zu zahlreichen Überschneidungen und Zweitbelegungen geführt hat. Gleichwohl sind Gräberreihen erkennbar; auch wurden einige wenige Stelen gefunden. In Bezug auf die Form der Grabgrube, die Einrichtung des Grabes, das Vorhandensein eines Leichentuchs oder von Kleidern, die Lage des Körpers sind die Bestattungsbräuche sehr unterschiedlich. Innerhalb der Population des Friedhofs erkennt man eine Oberschicht, die vielleicht mit den Verwaltern eines Guts zusammenhängt, die der im Soissonnais ziemlich begüterten Abtei Saint-Denis gehörte.

* Pôle archéologique du département de l'Aisne.

** Service archéologique de Toulouse Métropole, membre associé au CIHAM /UMR 5648.

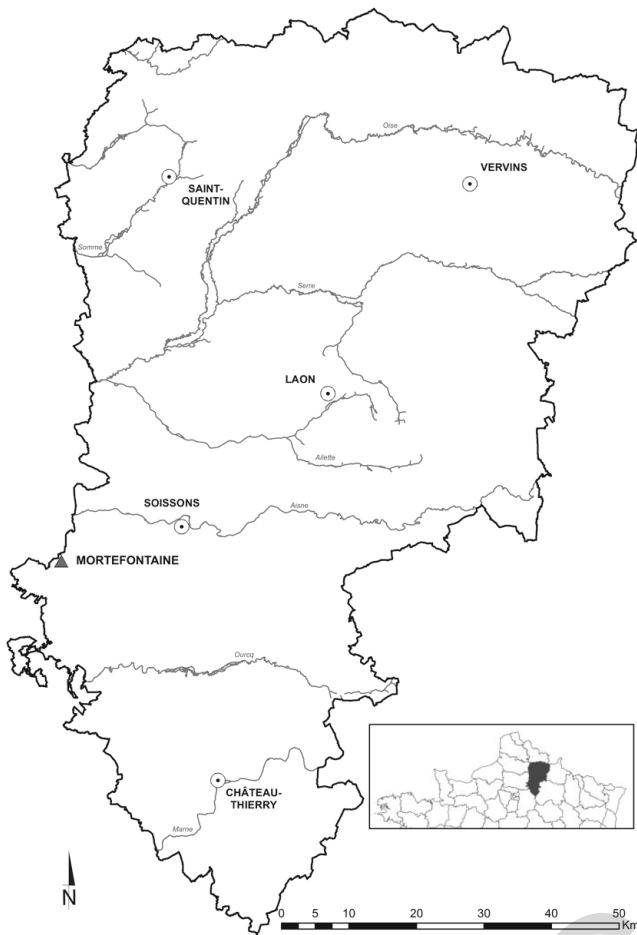


Fig. 1 Localisation du site de la ferme de Pouy (département de l'Aisne sur fond IGN).



Fig. 2 La ferme de Pouy dans son environnement géographique (département de l'Aisne sur fond IGN).

INTRODUCTION

Le hameau de la ferme de Pouy se trouve dans le sud-ouest du Soissonnais (fig. 1), sur la commune de Mortefontaine, en limite des communes de Laversine et Montigny-Lengrain. Ce hameau est situé sur une légère éminence qui domine un plateau fertile d'une quarantaine de kilomètres carrés, entaillé au nord, à l'est et à l'ouest par l'Aisne et ses affluents (fig. 2). Au sud, un rétrécissement d'une largeur maximale de 2 km le relie au massif forestier de Retz. Les niveaux de calcaire grossier du Lutétien moyen qui constituent son socle sont recouverts successivement par des vestiges de sable auversien et une couche de limon lœssique. L'épaisseur de terre végétale n'excède pas 0,30 m sur l'ensemble du secteur.

Entre juillet et octobre 2008, une fouille a été réalisée suite à des travaux routiers sur une bande de 170 m de longueur et 7 m de largeur en moyenne (fig. 3 et 4). Cette opération placée sous la responsabilité de Thierry Galmiche et de Nadège Robin pour l'étude anthropologique (pôle archéologique du département de l'Aisne) a mis au jour des structures appartenant à un habitat rural situé au nord et au sud d'un cimetière¹.

En 2012, des sondages complémentaires ont été effectués pour reconnaître la limite orientale de la zone funéraire

et préciser éventuellement sa chronologie d'utilisation². Un nombre restreint de sépultures ont alors été fouillées.

La fouille archéologique de 2008 a mis au jour deux fosses dépotoirs du Bas-Empire qui indiquent la présence d'une occupation à cette époque sur la partie supérieure de la colline de Pouy. La zone d'épandage 424, contemporaine de cette période, a également été dégagée lors du sondage de 2012.

Sur le versant septentrional de cette éminence, des vestiges mérovingiens sont apparus en limite d'emprise (fig. 5). Ils consistent en une cabane excavée à deux poteaux porteurs (structure 88), une cabane excavée à quatre poteaux corniers (structure 90), un fossé (structure 93), un trou de poteau (structure 87) et peut-être une fosse (structure 91). Ces restes datés par typochronologie céramique appartiennent vraisemblablement à un site d'habitat rural abandonné dans la première moitié du VI^e siècle qui se développe en grande partie hors de la zone fouillée. Plus au sud, le fossé 78 appartient à la même période.

À partir de la fin du VIII^e siècle ou du début du IX^e siècle, les restes archéologiques semblent se concentrer sur le côté sud de la colline de Pouy. La présence de nombreuses structures de datation indéterminée, dont notamment une quantité importante de trous de poteau, n'exclut cependant pas la possibilité

1. GALMICHE, ROBINET *et al.* 2013.

2. GALMICHE et ROBIN 2013.

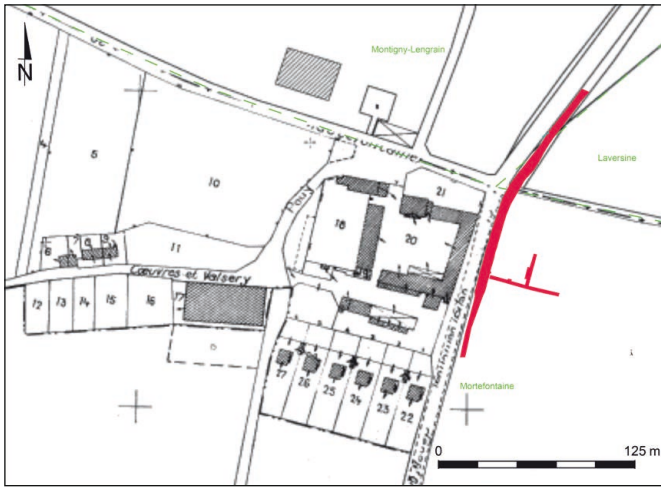


Fig. 3 Implantation cadastrale des opérations de fouille (département de l'Aisne sur fond cadastral, Direction générale des Finances publiques).

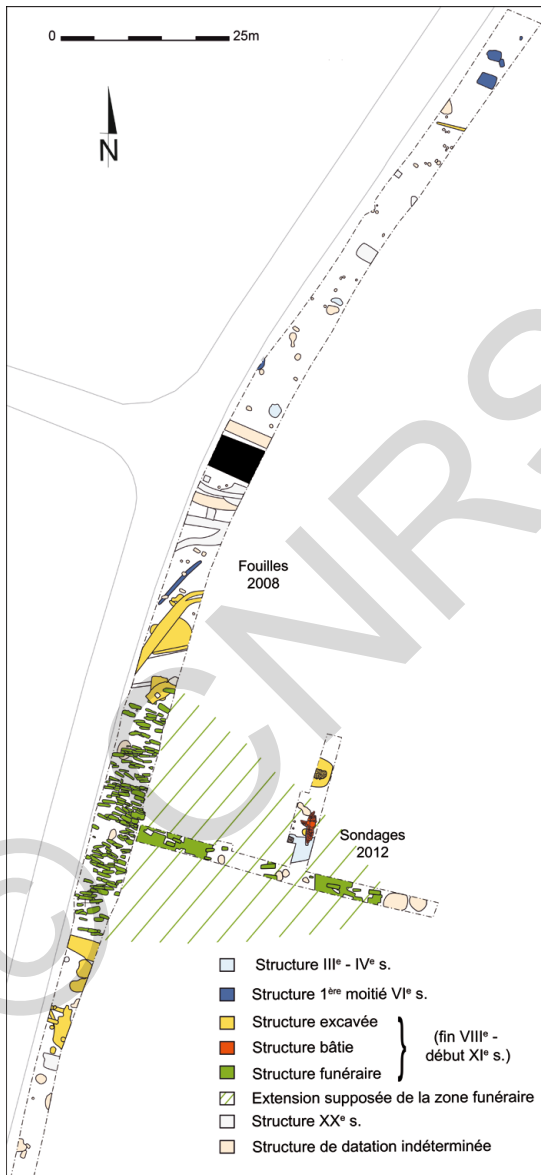


Fig. 4 Plan des deux opérations de 2008 et 2012 (© département de l'Aisne).

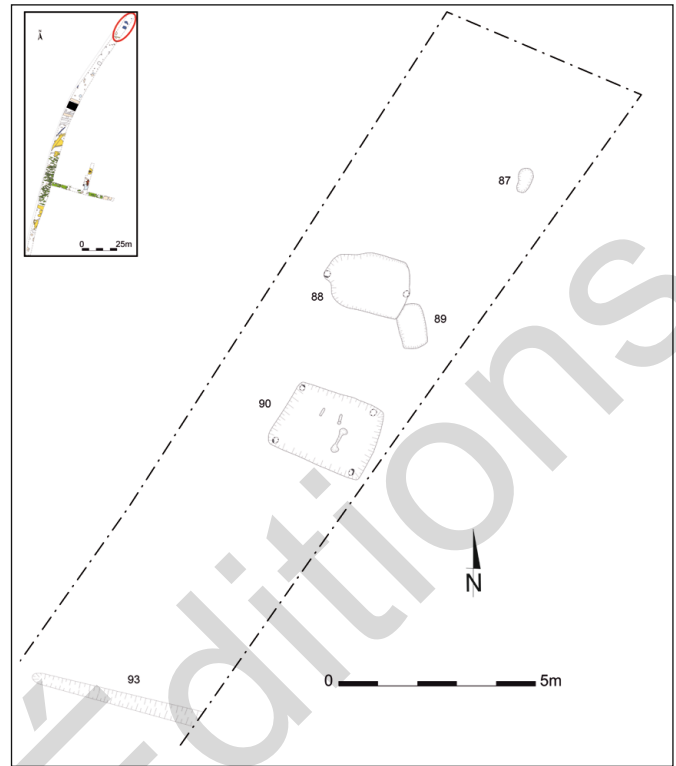


Fig. 5 Plan des vestiges mérovingiens (© département de l'Aisne).

de bâtiments au sommet de la colline de Pouy, à proximité des deux fosses romaines.

En dehors des sépultures, l'essentiel des restes mis au jour provient de la fouille de 2008. La problématique des sondages de 2012 portait, en effet, sur le cimetière. La présence de fosses à l'est du cimetière a néanmoins été confirmée lors de cette campagne. Il est ainsi clair que le site s'étend aussi dans cette direction.

Tout au sud de la zone fouillée en 2008 (fig. 6), plusieurs fossés de drainage ont été creusés successivement (structures 161, 8 et 316). Ils sont parallèles au fossé 14 présenté dans la partie suivante. Le mobilier prélevé dans le comblement de ces trois fossés et dans la fosse 9 est attribué à la première moitié du IX^e siècle, voire à la fin du VIII^e siècle (phases 1a et 1b). Compte tenu du matériel mis au jour lors de leur fouille, les trous de poteau 141, 142 et 160, qui permettaient peut-être l'ancrage d'un bâtiment, sont légèrement postérieurs à ces structures (fin du IX^e siècle ou courant du X^e siècle, phase 2). La céramique mise au jour dans les deux fosses 7 et 11 permet de les attribuer aussi à cette phase. La structure la plus récente de ce secteur est le fond de cabane 157. Le mobilier issu de son remplissage est daté entre la fin du X^e siècle et le début du XI^e siècle (phase 3). La zone rubéfiée qui occupe une partie du fond indique peut-être qu'un foyer y était installé.

Le secteur immédiatement au nord du cimetière est remarquable par sa densité d'occupation. Un phasage relatif a été établi (fig. 7). L'étude du mobilier céramique issu du remplissage de ces vestiges archéologiques indique une fourchette chronologique restreinte à la phase 2, c'est-à-dire à la fin du IX^e siècle et dans le courant du siècle suivant. Les fossés 72 et 139 constituent, pour la période concernée, les deux structures les plus

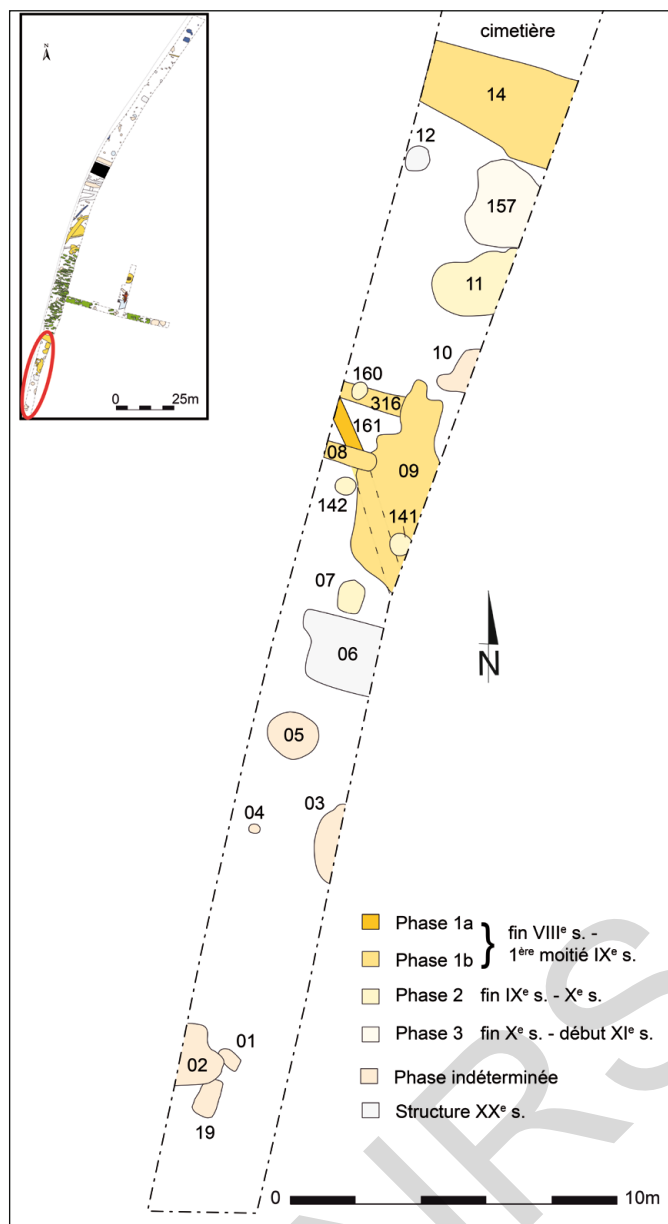


Fig. 6 Plan du secteur immédiatement au sud du cimetière (© département de l'Aisne).

anciennes (phase 2a). Leur comblement définitif précède l'aménagement de la cabane excavée 71 et de la fosse 74 (phase 2b). Le four domestique 76 et les fosses 75, 143 et 189 peuvent être attribués aux phases 2a ou 2b. L'étape suivante est marquée par le creusement des fossés 70 et 73 (phase 2c). Nous reviendrons dans la prochaine partie sur les étapes de comblement de ce fossé. Enfin, les deux fosses 188 et 192 appartiennent à la phase 2d. Une importante concentration de scories de sidérurgie, la présence de trois culots de fond de foyer de forge et de fragments de parois scorifiées permettent d'envisager qu'une forge a fonctionné dans ce secteur à une période comprise entre la fin du IX^e siècle et la fin du X^e siècle³.

3. L'étude paléométallurgique a été conduite par V. Le Quellec (Pôle archéologique du département de l'Aisne).

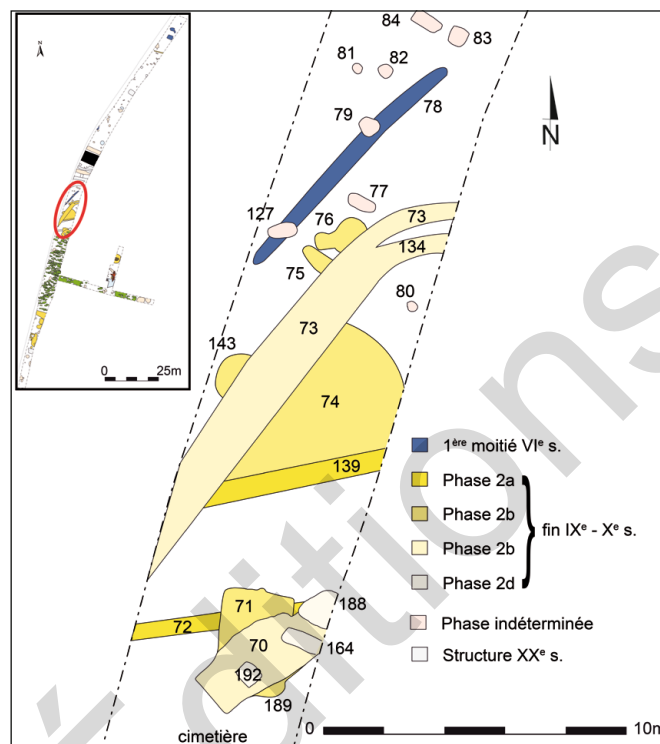


Fig. 7 Plan du secteur immédiatement au nord du cimetière (© département de l'Aisne).

Le mobilier archéologique (céramique, tuiles, objets en verre, objets en métal, tabletterie) est relativement caractéristique d'un site d'habitat rural, voire d'un site d'habitat élitaires si l'on se réfère aux résultats de l'analyse archéozoologique. Les restes de faune identifiés appartiennent pour 85 % à la triade bœuf, porc, caprin⁴. Au sein de cette triade, le bœuf domine largement (59 % en nombre et 90 % en poids). La part des équidés (8 %) est remarquablement forte pour le haut Moyen Âge⁵. La présence dans l'échantillon étudié d'animaux sauvages comme le cerf et le lièvre est notable. Des restes appartenant à des chats, des chiens et des coqs ont également été identifiés. Cette forte représentation des bovidés et des équidés, atypique pour le nord de la France, évoque celle de sites du Pays de France⁶.

1. LE CIMETIÈRE ET LA PRÉSUMPTION D'UN LIEU DE CULTE

1.1. PRÉSENTATION DU CORPUS ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Le cimetière est bordé au nord et au sud par les fossés 70 et 14 qui l'isolent des structures d'habitat (fig. 4 et 8). Si la limite

4. L'étude archéozoologique a été réalisée par P. Gambier et G. Jouanin (Centre de recherches archéologiques de la vallée de l'Oise).

5. FRÈRE et YVINEC 2009, p. 17.

6. YVINEC 2009, p. 312 et 320.

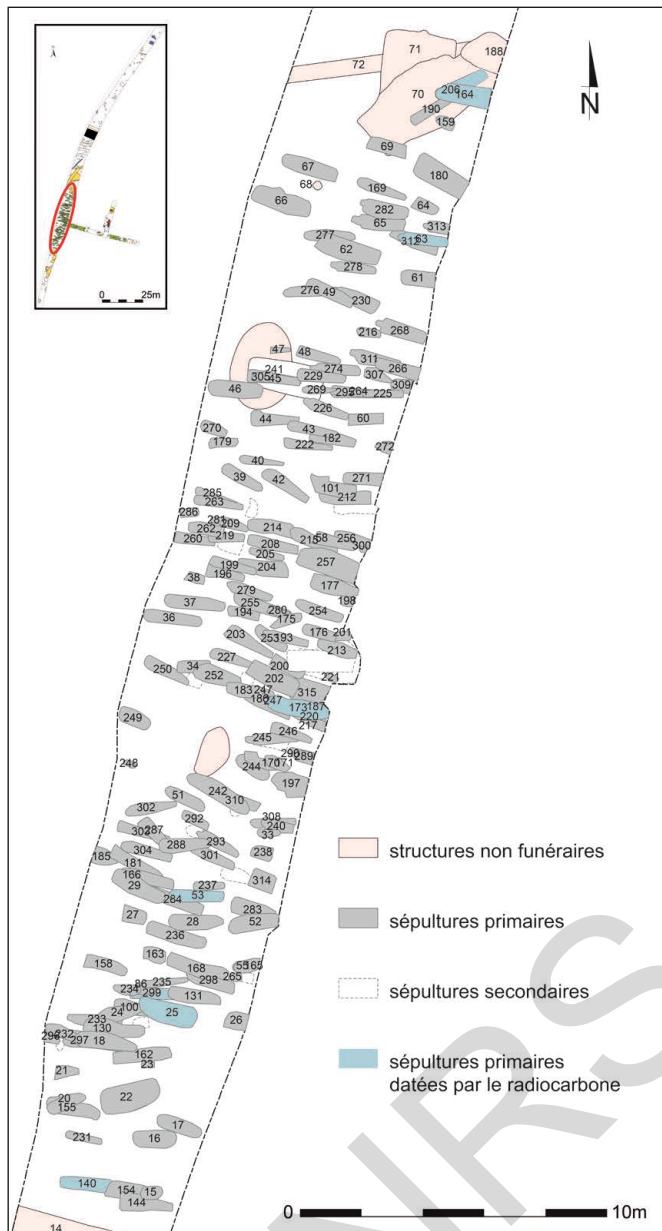


Fig. 8 Plan du cimetière fouillé en 2008 (© département de l'Aisne).

orientale a été reconnue lors des sondages de 2012, l'extension occidentale demeure indéterminée. Celle-ci se situe en effet sous la route ou au-delà.

La fouille de 2008 a permis l'étude exhaustive d'un ensemble de 179 sépultures primaires et 17 sépultures secondaires. Après étude anthropologique et en tenant compte des ossements en position secondaire, le nombre minimum d'individus mis au jour en 2008 a été estimé à 235. Si ce corpus apparaît relativement important, il est cependant incomplet, les conditions d'intervention n'ayant permis de mettre au jour qu'une partie de cet espace funéraire. Compte tenu de la forte densité d'inhumations et des moyens d'intervention réduits, il n'est pas possible de déterminer le nombre de tombes présentes dans l'emprise du sondage de 2012 car seules trois sépultures ont été fouillées.

Sépulture	Datation AD calibrée	Maximum de probabilité	Datation BP	Référence
25	775-971		1165+-35	Ly-14 909
53	891-1020		1080+-35	Ly-14 910
63	905-1027	970-1035	1040+-30	Ly-14 949
140	892-1018		1085+-30	Ly-14 950
164A	974-1027		1035+-30	Ly-14 951
173	986-1038		1010+-30	Ly-14 952
206	897-1022		1065+-30	Ly-14 953
220	732-966	770-880	1180+-35	Ly-14 954
299	782-976	880-970	1145+-30	Ly-14 955
401	907-1152	972-1050	1010 ± 30	Ly-16 049
402	780-975	805-975	1145 ± 30	Ly-16 050

Fig. 9 Datations par mesure du radiocarbone.

Aucun mobilier en place n'a été trouvé dans les sépultures. Quelques rares tessons fragmentés ainsi qu'un *nummus* constantinien du IV^e siècle et une autre monnaie peu lisible du milieu du IV^e siècle étaient présents dans le remplissage des tombes. En position secondaire, ce mobilier n'est d'aucune utilité dans l'approche chronologique de l'ensemble étudié, aussi avons-nous procédé à des datations radiocarbones. Les onze tombes retenues pour cette mesure ont été choisies en fonction de leur emplacement dans l'espace funéraire et de leur position stratigraphique. En effet, parmi les 179 sépultures primaires, 88 (49 %) ont été recoupées par une tombe plus récente. Le choix s'est ainsi porté sur les sépultures 25 et 299 qui, du point de vue de la stratigraphie, occupent des positions très distantes. Les sépultures 173 et 220 ont été sélectionnées pour la même raison. Pour tenter de saisir la chronologie de comblement du fossé 70, la datation des tombes 164 et 206 semblait indispensable. La sépulture 140 a été retenue en raison de sa position en limite sud de l'espace funéraire. Les deux tombes 53 et 63 sont situées dans des zones non représentées par les sépultures précédentes (fig. 8). La sépulture 401, fouillée en 2012, a été choisie en fonction de son emplacement en bordure orientale du cimetière. La tombe 402, enfin, également découverte en 2012, est située dans une zone pratiquement vierge de sépultures sur laquelle nous reviendrons dans le paragraphe concernant le présumé lieu de culte. Cette sélection a permis, de surcroît, de dater des structures correspondant à des architectures différentes de tombe. Les résultats sont synthétisés dans la figure 9.

Les fourchettes de datation sont relativement larges, aussi devons-nous être prudents quant à l'interprétation d'éventuelles évolutions chronologiques. Néanmoins, l'utilisation de l'espace funéraire apparaît postérieure aux dernières décennies du VIII^e siècle et s'interrompt dans la première moitié du XI^e siècle.

Pour l'étude du cimetière, une base de données couplée à un système d'information géographique (SIG) a été construite par Vincent Buccio pour l'opération de 2008⁷. Les résultats relatifs

7. BUCCIO, GALMICHE et ROBIN 2012.

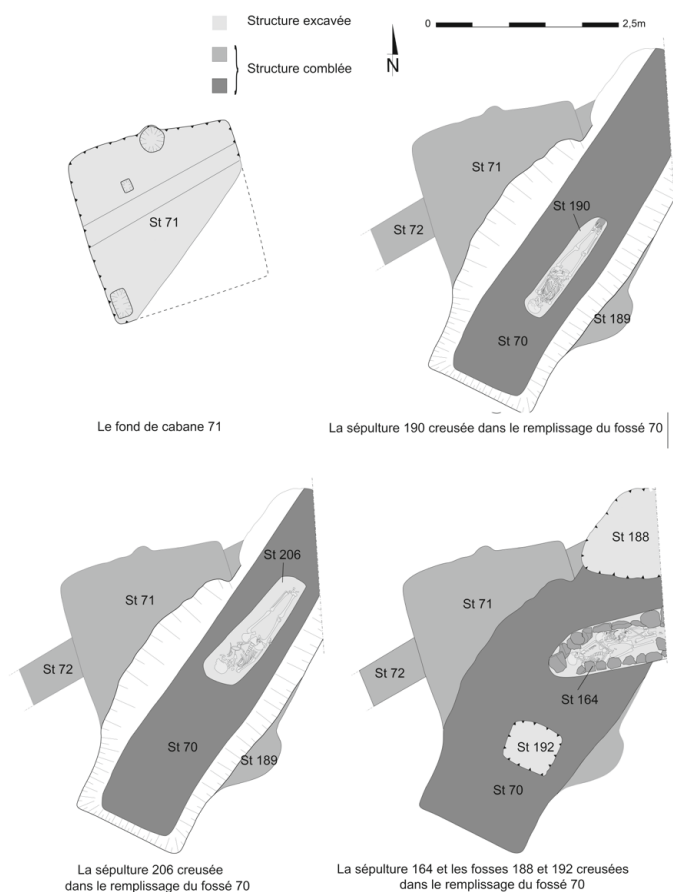


Fig. 10 Phasage entre le fossé 70, le fond de cabane 71 et les sépultures (© département de l'Aisne).

à la répartition des sépultures ont été établis par interrogation de la base de données et visualisation topographique à partir du SIG.

1.2. LES FOSSÉS BORDIERS DU CIMETIÈRE

Le cimetière est bordé, au sud, par le fossé 14 et, au nord, par le fossé 70.

Le fossé 14 (largeur moyenne : 2,6 m, profondeur : 1,3 m) possède un profil en V. Les niveaux inférieurs de son remplissage, de nature organique, ont été déposés au cours de la période d'utilisation. Le comblement superficiel est plus homogène. La datation par typologie céramique des structures d'habitat contemporaines (structures 8, 9 et 316) indique que le fossé aurait été creusé au début du IX^e siècle. Le mobilier assez abondant, prélevé dans la couche d'abandon et attribué à la fin du X^e siècle ou au début du XI^e siècle, montre une durée d'utilisation importante.

Le fossé 70, à fond plat et à bords évasés, marque la limite nord (largeur : 1,5 m, profondeur : 0,6 m). Son creusement scelle l'abandon de la cabane 71 au plus tôt à la fin du IX^e siècle (fig. 10). L'interruption au sud-ouest du fossé pourrait correspondre à un accès vers la zone funéraire. La mise en place de cette structure matérialise donc, tout en la limitant, l'extension du cimetière vers le nord. Trois couches successives constituent

son remplissage. La plus ancienne se rapporte à un comblement lent, relatif à l'époque de fonctionnement. Les suivantes, antérieures à la fin du X^e siècle, correspondent à des apports massifs ; elles indiquent un remplissage volontaire. Des fosses d'inhumation de même orientation que la structure 70 y ont été creusées (sépultures primaires 190 et 206 et sépulture secondaire 191). La tombe la plus récente (sépulture 164 datée par radiocarbone des années 974-1027)⁸ est en revanche désaxée et apparaît postérieure au comblement définitif du fossé 70 (fig. 10). Malgré son abandon, la limite formée par ce dernier continue d'être respectée et aucune tombe n'est creusée plus au nord.

1.3. LA PRÉSUMPTION D'UN LIEU DE CULTE

Le plan de la tranchée est-ouest réalisée en 2012 fait apparaître un espace de 15 m de longueur dans lequel les inhumations sont très rares. La réalisation de la tranchée nord-sud a permis de confirmer cette quasi-absence de tombes et a conduit à la découverte d'une construction (structure 414, fig. 11). Édifiée à l'aide de blocs erratiques en calcaire sans mortier de chaux, elle est constituée de deux segments perpendiculaires (longueur conservée pour la section nord-sud : 2,6 m, pour la section est-ouest : 1,2 m, largeur moyenne respective : 0,90 et 0,75 m). Des parements rudimentaires ont été aménagés et l'intérieur consiste en un blocage sommaire. L'angle entre les deux sections est en grande partie formé par un bloc calcaire plat de grande taille (largeur : 0,75 m, longueur : 0,84 m). La structure 414 s'apparente ainsi à un angle de bâtiment. Les quelques tessons mis au jour dans la tranchée de fondation permettent, avec prudence, d'envisager son édification entre la fin du IX^e siècle et le courant du X^e siècle. La structure 415 (largeur : 1,4 m, longueur : 1,5 m), d'orientation nord-sud, a été construite contre la fondation 414. Cette nouvelle construction consiste en un amas de blocs non liés par un mortier et pourrait être le vestige de fondations pour une construction annexe ou pour un contrefort d'angle. Un radier de blocs calcaires (structure 420), peut-être en lien avec la construction 414, a été découvert en limite de sondage.

La question de l'interprétation du bâtiment 414 est posée. Sa présence à l'intérieur du cimetière permet de proposer l'hypothèse d'un édifice funéraire ou d'un lieu de culte. En l'absence d'un plan de bâtiment, d'aménagements liturgiques ou de mobilier spécifique, il est impossible d'être catégorique. Plusieurs arguments nous incitent cependant à préférer la seconde proposition. Même si le caractère peu étendu des investigations archéologiques et l'état très arasé du bâtiment interdisent d'en connaître l'emprise exacte, l'épaisseur de ses fondations plaide pour une construction relativement ample, ce qui paraît confirmé par la longueur de l'espace disponible entre les concentrations orientale et occidentale de tombes dans les sondages de 2012. De surcroît, la présence d'une chapelle est avérée par les sources écrites en 1193 au lieu-dit de Pouy (*sub capella de Poiz*)⁹. Bien que cette mention soit tardive, il est tentant d'envisager, mais impossible à démontrer, que cette chapelle correspond ou constitue un état tardif du bâtiment 414.

8. Datation ¹⁴C : 1035±30 BP (Ly-14 951).

9. AN L 1004, n° 9, sources de l'abbaye de Longpont.

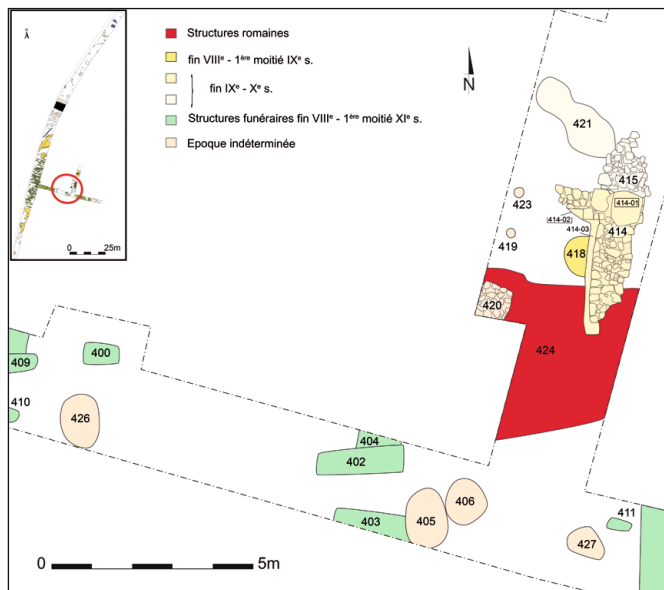


Fig. 11 La fondation de mur 414 et son environnement (sondages de 2012) (© département de l'Aisne).

Si la présence de lieux de culte au sein d'habitats groupés est archéologiquement documentée dès le milieu du VII^e siècle¹⁰, leur édification sur soubassement de pierres intervient souvent dans un second temps. Le bâtiment 414 apparaît ainsi contemporain de la construction de l'abside maçonnée pour le lieu de culte de la rue Lamartine, à Sains-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais¹¹, et de la mise en place de l'église sur soubassement de pierre de Saleux au lieu-dit les Coutures, dans la Somme¹². L'édifice de la ferme de Pouy est, en revanche, légèrement plus tardif que l'abside ajoutée dans le premier tiers du IX^e siècle au lieu de culte sur poteaux de Tournedos-sur-Seine (lieu-dit Portejoie), dans l'Eure¹³.

La découverte de la structure 418, recoupée par la fondation 414, indique une phase antérieure (fig. 11). En forme de demi-cercle (diamètre : 1 m), elle contenait quelques tessons découverts lors du nettoyage de surface qui peuvent être attribués, avec prudence compte tenu de leur faible nombre, à une époque comprise entre la fin du VIII^e siècle et la première moitié du IX^e siècle. En l'absence de fouilles, il est difficile de se prononcer sur l'interprétation de cette structure. L'hypothèse d'un trou de poteau ou d'une petite fosse peut être examinée. Le caractère trop partiel du sondage interdit de conclure à la présence d'un lieu de culte antérieur construit sur poteaux comme, par exemple, sur les trois sites de Sains-en-Gohelle¹⁴, de Saleux¹⁵ et de Tournedos-sur-Seine¹⁶. Néanmoins, si cette hypothèse était exacte pour le site de la ferme de Pouy, ce premier édifice daterait d'entre la fin du VIII^e siècle et la première moitié du IX^e siècle et serait, par conséquent,

contemporain des plus anciennes inhumations connues sur le site à ce jour.

L'interprétation des fosses ovales 405, 406, 426 et 427 (largeur : 0,75 à 1 m, longueur : 1 à 1,5 m), non fouillées et dans lesquelles aucun mobilier archéologique n'a été trouvé, est délicate (fig. 11). Nous nous garderons donc d'en retenir une et nous nous contenterons de lancer la réflexion en avançant deux hypothèses. Ces structures peuvent, tout d'abord, être interprétées comme des trous de poteau ayant servi de point d'ancrage pour le supposé premier lieu de culte. Elles peuvent, également, être vues comme des silos. Situées à l'intérieur de l'espace occupé par le présumé lieu de culte, elles pourraient alors avoir été utilisées pour le stockage de céréales en lien avec un prélèvement fiscal. Cette hypothèse a été proposée pour le site de Jeoffrécourt à Sissonne, dans l'Aisne¹⁷, pour les VIII^e et IX^e siècles. Pour le site de Tournedos-sur-Seine, une zone d'ensilage présente à l'ouest du cimetière a été identifiée comme une « zone de traitement des produits de la dîme »¹⁸.

2. GESTION DU CIMETIÈRE

2.1. ORGANISATION SPATIALE

Pour la zone fouillée en 2008, la densité moyenne de tombes est élevée : 179 sépultures primaires et 17 sépultures secondaires pour une surface de 250 m² (fig. 8 *supra*). Pour une superficie légèrement moindre (200 m²) et une durée d'activité comparable, le nombre de sépultures primaires datées entre la fin du VII^e siècle et le IX^e siècle sur le site d'Escaudain, dans le Nord, n'est en effet que de 74¹⁹. À Limé (site dit « le Gros Buisson 01 »), dans l'Aisne²⁰, 173 tombes du IX^e-XI^e siècle ont été découvertes sur une surface de 1000 m². Aux extrémités nord et sud de l'espace funéraire, la densité de sépultures apparaît toutefois moindre.

À la ferme de Pouy, trois zones vierges de sépultures, de 2 à 3 m de côté, peuvent être distinguées le long du bord ouest de la fouille de 2008 (fig. 8 *supra*). Compte tenu de l'importante densité de tombes, on peut exclure que cette lacune soit fortuite. La présence de structures qui auraient occupé ces espaces peut être proposée en guise d'hypothèse. Si la possibilité d'un bâtiment sur solin ou sur poteaux faiblement ancrés dans le sol ne peut être totalement évacuée, l'hypothèse d'un élément végétal ou d'un monument commémoratif tel qu'une croix ou un oratoire semble plus vraisemblable.

Nous ne reviendrons pas sur la rareté des sépultures dans l'espace occupé par le bâtiment interprété avec prudence comme un lieu de culte mais soulignons toutefois la présence de la tombe 402 à cet endroit (fig. 11). En plus de l'individu en position primaire dont l'inhumation est datée par ¹⁴C entre 780 et 975 voire entre 805 et 975 si l'on considère le maximum de probabilité²¹, les restes de seize autres individus dont huit

10. CATTEDDU, CARRÉ *et al.* 2009, p. 223.

11. BEAVAL 2011, p. 6.

12. CATTEDDU 1994, p. 191 ; et Id. 2009, p. 156.

13. CARRÉ 1996, p. 159.

14. BEAVAL 2011, p. 6.

15. CATTEDDU 1994, p. 198.

16. CARRÉ 1996, p. 158 et 159.

17. COLLECTIF 2011, p. 176.

18. CARRÉ 1996, p. 160.

19. LANGELIN-LEROY 2005, p. 95.

20. FLUCHER 2002, p. 4.

21. Datation ¹⁴C : 1145±30 BP (Ly-16 050).

immatures ont été dénombrés dans cette sépulture. Plusieurs hypothèses peuvent être proposées sans qu'il soit possible de trancher pour l'une ou pour l'autre : tombe initiale au statut particulier comme à Saleux²² et Tournedos-sur-Seine²³, regroupement familial, enfouissement opportuniste d'ossements mis au jour consécutivement à la construction du supposé lieu de culte ou lors d'un épisode de gestion du cimetière.

Dans la partie centrale de la zone fouillée en 2008, une organisation en rangées est perceptible. En dehors de cette zone, cette organisation paraît d'autant plus discutable que les limites de l'emprise de fouille conditionnent quelque peu notre perception. La forte densité du site peut expliquer ce constat, l'organisation initiale en rangées devenant progressivement moins rigoureuse. L'absence d'organisation a souvent été observée sur les sites funéraires carolingiens, par exemple sur le site du « Gros Buisson 01 », au IX^e-XI^e siècle²⁴, ou le site des Ruelles à Serris (Seine-et-Marne) pour la période comprise entre le troisième tiers du VIII^e siècle et le début du XI^e siècle. Dans ce dernier cas, l'église constitue le seul élément polarisant²⁵. L'organisation des tombes en rangées est néanmoins documentée à cette époque : site du VIII^e-X^e siècle à Poigny en Seine-et-Marne²⁶ et site du haut Moyen Âge à Saint-Pierre-du-Perray dans l'Essonne²⁷ par exemple. Les observations réalisées sur le site du Grand Cerf à Meaux, en Seine-et-Marne, indiquent aussi, malgré l'absence d'un ordonnancement strict, quelques ensembles organisés²⁸.

2.2. L'ORIENTATION DES TOMBES

La figure 12 représente la dispersion angulaire pour l'orientation des tombes. Chaque niveau de cercle concentrique correspond à deux occurrences. Le nord est en haut. Les sépultures sont globalement orientées et les corps sont placés tête à l'ouest. À l'exception des deux tombes aménagées dans le fossé 70, pour lesquelles la position est contrainte, quatre groupes ont été distingués en fonction de l'orientation :

- groupe 1 : de 46 à 68 degrés (le premier pic principal du diagramme en radar),
- groupe 2 : de 68 à 78 degrés (le deuxième et le troisième pic),
- groupe 3 : de 78 à 86 degrés (le quatrième et le cinquième pic),
- groupe 4 : de 86 à 90 degrés (le sixième pic).

La carte de répartition des sépultures en fonction de l'orientation fait ressortir quatre zones. Les tombes d'orientation supérieure à 78 degrés dominent au sud (zone sud). Immédiatement au nord, elles se raréfient au profit des sépultures des groupes 1 et 2 (zone centre-sud). Cette zone s'étend de part et d'autre de l'espace vide de tombes. Dans la zone suivante, en progressant vers le nord, on retrouve une prédominance des tombes des groupes 3 et 4 (zone centre-nord). Enfin, à l'extrémité nord, la répartition semble plus équilibrée entre les différents groupes (zone nord).

22. CATTEDDU 1994, p. 198.

23. CARRÉ 1996, p. 157.

24. FLUCHER 2002.

25. BLAIZOT 2011, p. 460.

26. ROISEUX 1993, p. 263.

27. BUQUET- MARCON 2009, p. 212.

28. MAHÉET DELATTRE 2007, p. 16.

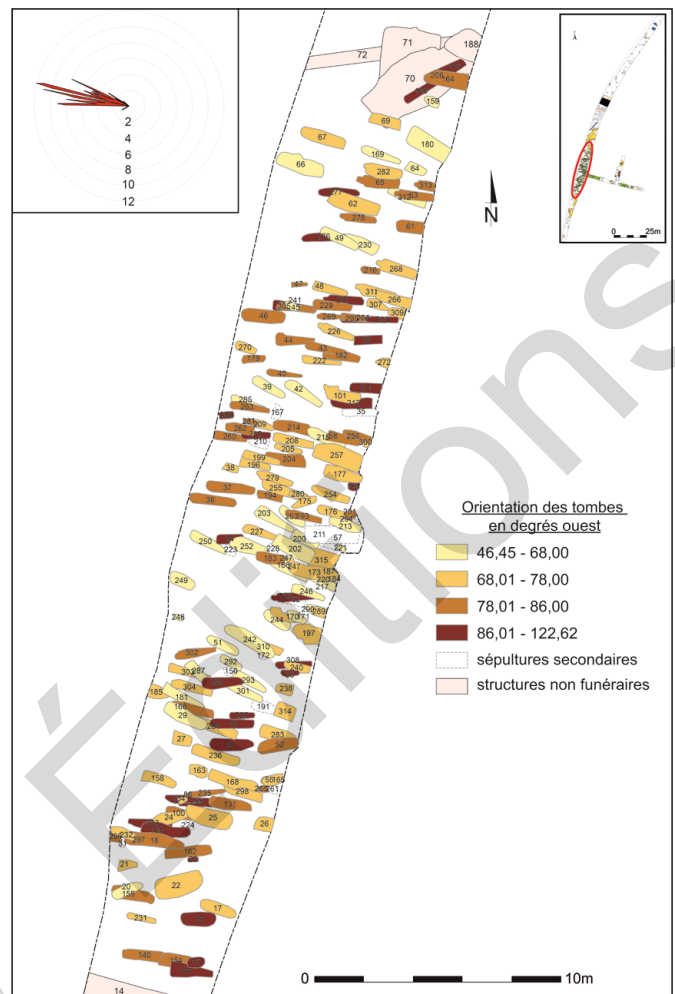


Fig. 12 Répartition des tombes selon leur orientation (© département de l'Aisne).

Trois sépultures appartenant au groupe 2 ont fait l'objet d'une datation radiocarbone. Les six autres structures datées appartiennent aux groupes 3 et 4. Compte tenu de ces seuls critères de datation, il est impossible de corréler une orientation donnée à une époque précise d'utilisation de la zone funéraire. Si nous nous référons aux quatre zones mises en lumière par la carte de répartition, les résultats des analyses du radiocarbone ne mettent pas en évidence de dynamique temporelle. La position stratigraphique des tombes n'indique pas non plus de phasage entre un groupe d'orientation et un autre.

Le critère chronologique expliquant mal les tendances mises en évidence sur la carte de répartition, il convient de rechercher une autre hypothèse. La présence d'éléments supposés occuper l'espace vide de sépultures pourrait avoir influencé l'orientation des tombes les plus proches, celle des structures plus éloignées n'obéissant plus à cette règle. L'absence de constance dans l'orientation des tombes n'est pas exceptionnelle. Sur le site d'Haudricourt dit du Larris de la Commune, en Seine-Maritime, la phase tardive d'utilisation de la zone funéraire, dans les années 670-720, est, en effet, marquée par une grande diversité des orientations²⁹.

29. MANTEL, BAYARD *et al.* 1994, p. 194.

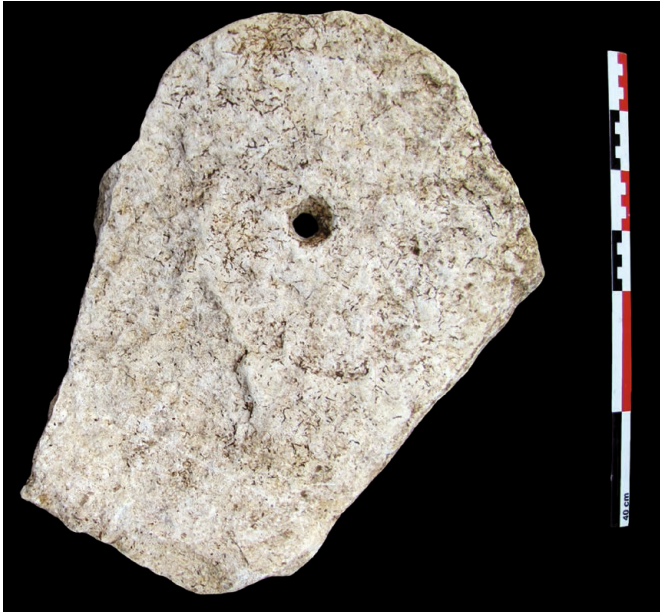


Fig. 13 Bloc utilisé comme stèle (© département de l'Aisne).

2.3. LES BLOCS UTILISÉS POUR LE REPÉRAGE DES TOMBES

Les pierres découvertes dans les structures 140, 292 et 236 peuvent être identifiées comme des marqueurs de surface. Fragmentaires, elles ont peut-être été endommagées lors de labours. Posées de chant, elles ont été retrouvées soit à l'arrière de la tête (sépultures 140 et 292) soit au-delà des pieds de l'individu (sépulture 236). Leur forme varie d'une tombe à l'autre : rectangulaire pour la première et trapézoïdale pour la deuxième. Le troisième fragment, en position secondaire dans la sépulture, pourrait appartenir au sommet arrondi d'une stèle. Un trou carré est percé sur son axe de symétrie (fig. 13). Le repérage des tombes par la présence d'une stèle est connu à l'époque carolingienne³⁰.

2.4. LES OSSEMENTS EN POSITION SECONDAIRE

98 sépultures ont été perturbées par une tombe plus récente, soit près d'une sur deux (fig. 14). Ce nombre important de recouvrements explique la présence d'ossements en position secondaire. Trois catégories ont été distinguées : les ossements intrusifs dans le remplissage de la fosse, les ossements en position secondaire dans les sépultures primaires et les ossements contenus dans des sépultures secondaires, c'est-à-dire des fosses dans lesquelles des restes de squelette ont été déposés. Les premiers sont très fragmentés et ne permettent pas, dans la majorité des cas, d'observation anthropologique particulière.

Les ossements en position secondaire dans les sépultures primaires concernent un quart des tombes. Ces ossements, qui correspondent à 159 individus, sont souvent groupés, posés sur le squelette ou contre une paroi de la fosse. Ils ont parfois

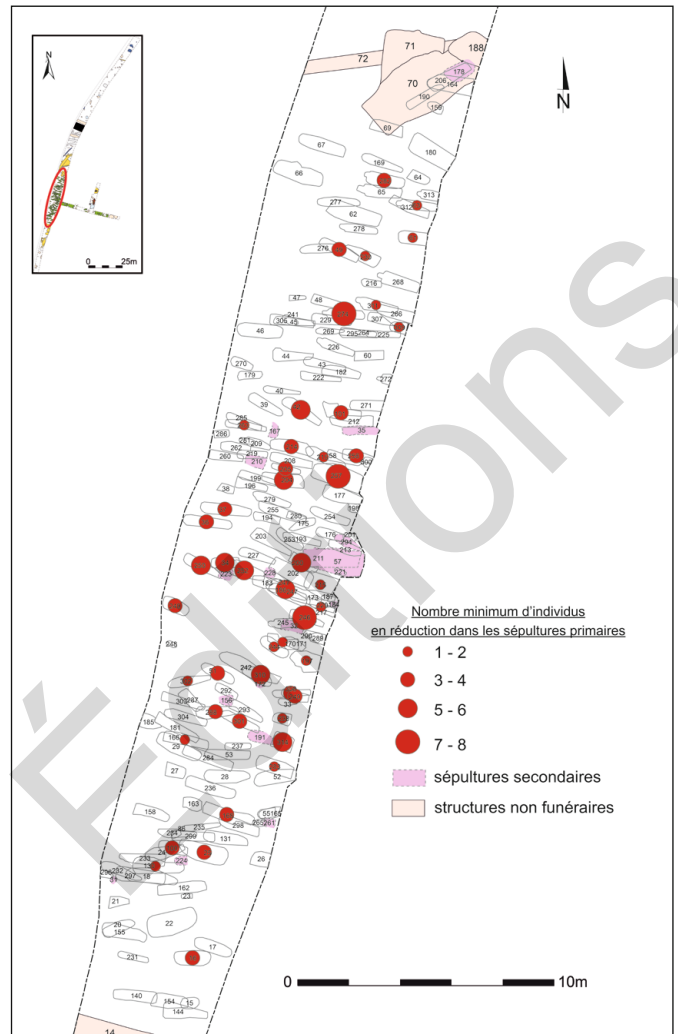


Fig. 14 Répartition du nombre d'individus en réduction dans les sépultures primaires (© département de l'Aisne).



Fig. 15 Exemple de disposition des ossements en réduction (© département de l'Aisne).

été rassemblés en fagot et déposés sur le couvercle en bois lors de l'inhumation du sujet le plus récent (cas de la sépulture 25, fig. 15).

30. DURAND 1988, p. 148.

Dans l'emprise fouillée en 2008, 17 sépultures secondaires ont été découvertes. Un minimum de 66 individus y ont été recensés. De forme et de dimensions variées, ces structures sont aménagées en fonction des ossements à réinhumer. Des blocs calcaires, provenant sans doute d'anciennes sépultures, sont parfois présents.

Les sépultures primaires contenant des ossements en réduction ainsi que les sépultures secondaires se concentrent dans la partie centrale de l'espace funéraire et, pour ces dernières, au sud de la zone funéraire (fig. 14 *supra*). Cette répartition est en lien avec une plus forte concentration de tombes à ces endroits qui témoigne d'une importante utilisation de cette partie de l'espace funéraire.

Pour les cimetières d'époque carolingienne, des résultats assez différents sont perceptibles d'un ensemble à l'autre en ce qui concerne la quantité relative d'ossements en position secondaire. Sans chercher à multiplier les exemples, nous citerons les cimetières de la Madeleine à Château-Thierry, dans l'Aisne³¹, et celui de Varennes-sur-Seine en Seine-et-Marne³², dans lesquels aucun recoupement ni aucune réduction n'ont été observés. Dans le cimetière d'Escaudain, dans le Nord, occupé entre la fin du VII^e siècle et le IX^e siècle³³, les recoupements, les réductions et les sépultures secondaires apparaissent moins fréquents que pour le site de la ferme de Pouy. Ce dernier semble ainsi assez remarquable par son nombre de recoupements, de réductions et de sépultures secondaires. Plusieurs explications peuvent être mises en avant pour rendre compte de cet état de fait : espace privilégié d'inhumation, rapprochements familiaux, manque de place dû à une zone funéraire restreinte, déficience dans le marquage des tombes ou durée importante de l'occupation.

3. PRATIQUES FUNÉRAIRES

3.1. MORPHOLOGIE DES FOSSES

Les limites en plan des tombes sont souvent difficiles à percevoir du fait de la nature du sédiment et d'un brassage important du sol, surtout pour les sépultures les plus récentes. Dans un tiers des cas, il s'est ainsi avéré impossible de déterminer la forme de la fosse. Quand leur morphologie était perceptible, les fosses ont été groupées en quatre types : quadrangulaire, trapézoïdale, ovale et anthropomorphe. La catégorie trapézoïdale correspond à des fosses dont les angles sont le plus souvent arrondis au niveau de la tête. Les fosses ovales désignent des creusements aux bords courbes (fig. 16). La catégorie des fosses anthropomorphes comprend des creusements au fond desquels une logette céphalique a été aménagée (fig. 17). Le plan de celles-ci s'apparente à un U (profondeur comprise entre 0,12 et 0,40 m). Le fond de la logette se situe le plus souvent dans le prolongement de celui de la fosse, mais il se trouve parfois une dizaine de centimètres plus haut. Dans



Fig. 16 Exemple de fosse de forme ovale (© département de l'Aisne).



Fig. 17 Exemple de fosse de forme anthropomorphe (© département de l'Aisne).

la majorité des cas, la logette est creusée directement dans le substrat. Dans le cas de la tombe 61, une logette céphalique a été creusée dans le substrat et trois pierres ont ensuite été

31. ZIEGLER et DUNEUFJARDIN, en préparation. Pour cette fouille récente, avons pu prendre connaissance de l'étude anthropologique de Paule Duneufjardin qui sera intégrée au rapport de Sébastien Ziegler responsable d'opération.

32. DELATRE 2001.

33. LANGEIN-LEROY 2005.



Fig. 18 Exemple de logette surmontée de blocs calcaires (© département de l'Aisne).

déposées autour de la tête (fig. 18). La tombe 67 est, quant à elle, munie d'une logette céphalique construite uniquement à l'aide de trois pierres.

Si les fosses sont le plus souvent quadrangulaires (24 %) ou ovalaires (24 %), les structures anthropomorphes (11 %) sont également répandues. Les formes trapézoïdales (7 %) sont, en revanche, moins fréquentes. Il n'a cependant pas été possible de déterminer la forme de la fosse dans 34 % des cas.

Le plan de répartition en fonction de la forme de la fosse (fig. 19) indique une concentration plus importante de tombes anthropomorphes et trapézoïdales dans la partie nord du cimetière. Les autres types se rencontrent de façon aléatoire dans l'ensemble de la zone funéraire.

Aucun phasage chronologique n'a pu être mis en évidence dans l'utilisation des différents types de fosse. Aucune corrélation avec le sexe des individus inhumés n'a également pu être démontrée.

Les formes rectangulaires et ovalaires semblent les plus courantes à la fin du haut Moyen Âge. Cette morphologie apparaît presque exclusive sur le site du IX^e-XI^e siècle dit « le Gros Buisson 01 »³⁴. Les formes rectangulaires dominent également à Villiers-le-Sec, dans le Val-d'Oise, au VII^e-X^e siècle³⁵. À Serris (les Ruelles), pour l'ensemble des sépultures datées entre le

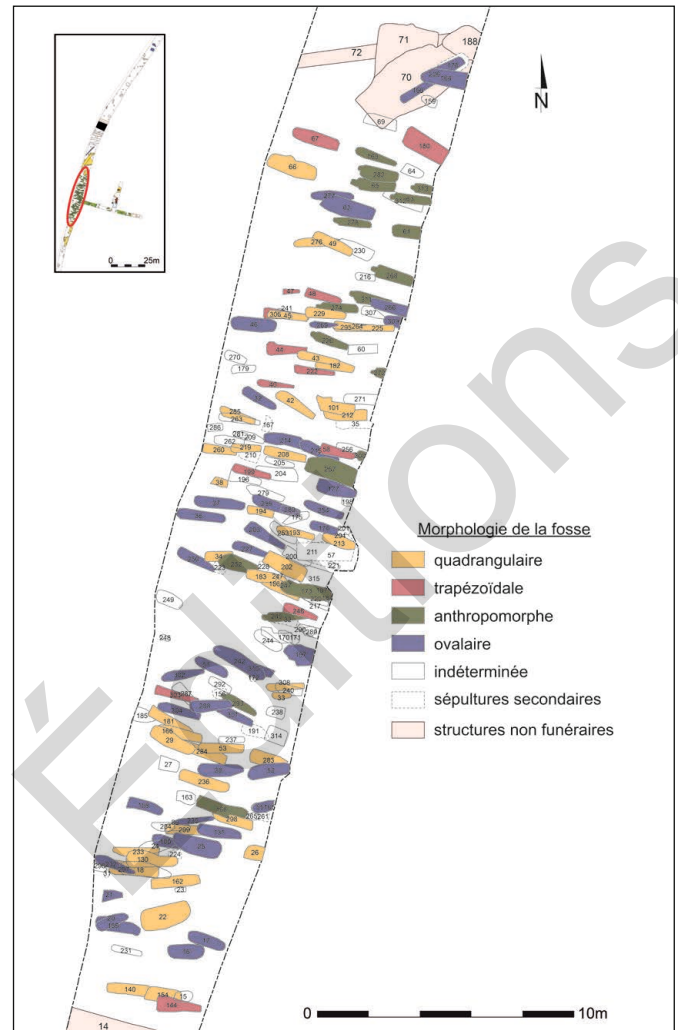


Fig. 19 Répartition des tombes selon la morphologie de la fosse (© département de l'Aisne).

VII^e siècle et le XI^e siècle, les fosses rectangulaires sont moins présentes que les fosses quadrangulaires et anthropomorphes³⁶.

Dans l'Oise, les fosses anthropomorphes sont documentées dès le IX^e siècle à Noël-Saint-Martin³⁷. La morphologie des logettes céphaliques (trois pierres entourant la tête) apparaît précoce. En Anjou-Poitou-Touraine, ce type de logette, qui semble apparaître dès la fin du X^e siècle, précède les logettes monolithes³⁸.

La répartition des tombes selon la forme de la fosse apparaît donc relativement caractéristique d'un cimetière qui aurait été utilisé entre la fin du VIII^e siècle et le X^e siècle voire le début du siècle suivant.

3.2. ESPACES DE DÉCOMPOSITION

La disposition des ossements dans la tombe a permis de conclure à une décomposition du cadavre en espace colmaté

34. FLUCHER 2002, p. 4.

35. CUISENIER ET GUADAGNIN 1988, p. 168.

36. BLAIZOT 2011, p. 37.

37. DURAND 1988, p. 102 et p. 169.

38. BOISSAVIT-CAMUS, GALINÉET *al.* 1996, p. 259.

(41 %) ou vide (38 %). Dans certains cas, certaines parties du squelette se sont décomposées en espace vide et d'autres en milieu colmaté (catégorie « mixte » : 3 %). Ce phénomène correspond vraisemblablement à une décomposition au sein d'un contenant en matériau périssable, non hermétique ou plus fragile dans certaines parties que dans d'autres.

Même si, dans 18 % des cas, il n'a pas été possible de déterminer l'espace de décomposition, l'utilisation d'un contenant pour le corps apparaît aussi fréquente que l'inhumation en pleine terre. La carte de répartition des tombes dans la zone funéraire en fonction de l'espace de décomposition n'a pas fait ressortir de concentrations particulières. Par ailleurs, aucune corrélation n'a été mise en évidence entre ce dernier et le sexe des individus inhumés.

3.3. AMÉNAGEMENT DES TOMBES

En croisant les données précédentes avec les observations relatives à la présence de restes ligneux, la découverte de blocs, la mise en évidence de banquettes creusées dans le substrat limoneux et la position contrainte de certains ossements tels que ceux des pieds et des membres supérieurs, nous avons défini les cinq catégories suivantes pour l'aménagement des tombes :

Les sépultures en pleine terre comptabilisées dans la première catégorie regroupent les tombes dans lesquelles ne furent retrouvés ni pierre ni bois. Les corps s'y sont décomposés en espace colmaté. L'utilisation d'un brancard pour ces tombes n'est pas exclue.

La seconde catégorie rassemble les tombes dans lesquelles les corps se sont décomposés en espace vide ou mixte et où aucune pierre n'a été retrouvée. Dans certaines de ces sépultures, des restes ligneux étaient conservés (fig. 20) ou la disposition des ossements traduisait un effet de paroi. L'utilisation d'un contenant en bois a pu être déduite de ces éléments d'analyse. Non clouées, les planches étaient peut-être maintenues à l'aide de chevilles. La possibilité de sépultures construites à l'aide de planches non assemblées est envisageable également. L'absence de pierres de calage la rend néanmoins moins vraisemblable.

Les sépultures de la troisième catégorie contenaient des corps décomposés en espace vide ou mixte. Leur fouille a permis la mise au jour de banquettes latérales permettant de supporter une couverture (fig. 21). La présence de parois en planches le long des banquettes en terre, qui n'est attestée par aucune preuve archéologique, ne peut être totalement exclue.

L'espace de décomposition pour les structures de la quatrième catégorie est également vide ou mixte. Les pierres présentes dans les fosses ont certainement été employées pour le calage de planches (fig. 22). Il est ainsi possible de conclure à un assemblage en planches directement mis en place dans la fosse. Dans le cas précis des sépultures pour lesquelles des pierres délimitent complètement un ou deux côtés de la tombe, l'usage de planches n'est pas systématique, les blocs servant de paroi. Quoiqu'il en soit, les structures de cette catégorie étaient recouvertes par un couvercle en bois.

Les sépultures de la cinquième catégorie se différencient de celles de la catégorie précédente par l'espace de décomposition, ici colmaté. La présence de pierres invite également à restituer des parois de fosses revêtues de planches calées par des blocs.



Fig. 20 Restes d'une planche de couverture (© département de l'Aisne).



Fig. 21 Banquettes latérales (© département de l'Aisne).

La même remarque que pour la quatrième catégorie peut être faite quant à l'absence de planches dans les sépultures pour lesquelles un bord est revêtu de blocs calcaires. Le colmatage a été interprété comme la conséquence d'une absence de couvercle ou de l'utilisation d'un couvercle en matériau périssable peu résistant (branchages par exemple).

Enfin, on insistera sur une pierre de dimensions importantes (longueur : 1,98 m, largeur : 0,65 m, épaisseur : 0,20 à 0,30 m) découverte en bordure est de l'emprise dans la partie médiane (structure 57, fig. 23). Dans sa partie orientale, quelques blocs quadrangulaires de modules variés (0,20 à 0,35 m de longueur) étaient conservés. Bien qu'aucun ossement en position primaire n'ait été mis au jour, il est vraisemblable que ce bloc servait de dalle de fond pour une tombe dont les bords étaient constitués d'un arrangement de pierres. Des labours profonds ont fait disparaître le squelette de l'individu et la partie supérieure de l'aménagement de la tombe. De nombreux os en position secondaire appartenant à au moins neuf individus différents ont été découverts sur cette dalle. Le caractère unique de cette tombe au sein de l'échantillon étudié nous invite à nous interroger sur son statut.

Les résultats relatifs aux types d'aménagements montrent une grande diversité, tempérée toutefois par la prédominance des sépultures des catégories 1 et 2 (fig. 24).



Fig. 22 Rangée de pierres de part et d'autre du squelette (© département de l'Aisne).

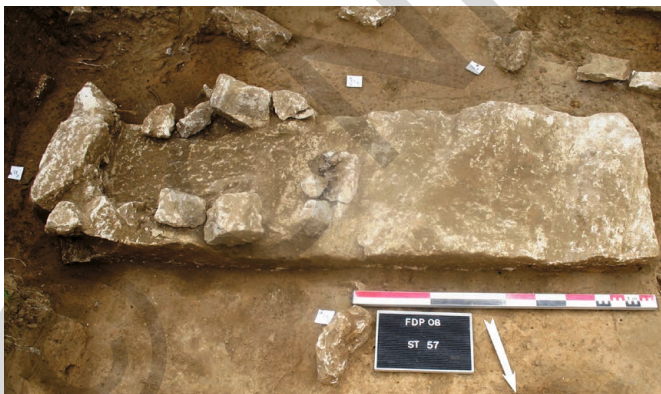


Fig. 23 Dalle de fond et vestiges de bords (© département de l'Aisne).

La carte de répartition des sépultures dans la zone funéraire en fonction du type d'aménagement (fig. 25) indique dans la partie septentrionale une concentration légèrement plus marquée de sépultures construites à l'aide de pierres associées ou non à des éléments en bois (catégories 4 et 5).

Type de tombe	Position des pierres	Nb	%	
Sépulture en pleine terre sans aucun aménagement (catégorie 1)	aucune	53	30	
Contenant en bois (cercueil chevillé ?) (catégorie 2)	aucune	48	27	
Couvercle en bois posé sur des banquettes en terre (catégorie 3)	aucune	3	2	
Assemblage en planche (parois et couvercle) calé par des pierres (catégorie 4)	double rangée	2	26	14
	simple rangée	3		
	aux pieds	2		
	à la tête	5		
Parois en planches calées par des pierres, pas de couvercle en bois (catégorie 5)	double rangée	1	18	10
	simple rangée	4		
	aux pieds	1		
	à la tête	0		
éparses	14			
éparses	12			
Indéterminé	aucune	31	17	

Fig. 24 Type d'aménagement de la tombe (© département de l'Aisne).

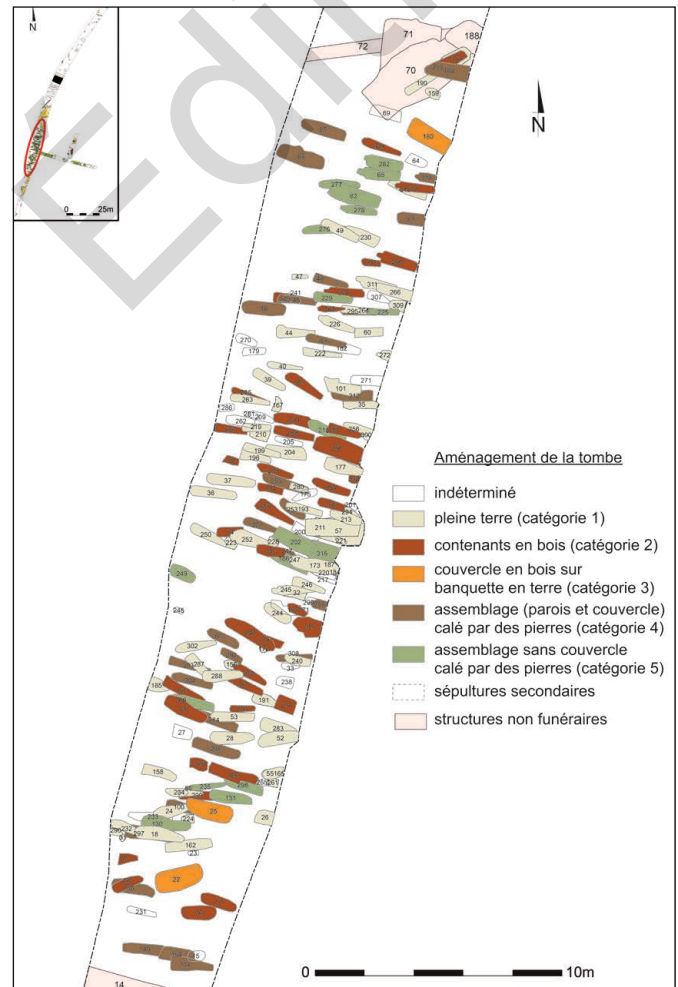


Fig. 25 Répartition en fonction de l'aménagement de la tombe (© département de l'Aisne).

La position stratigraphique des tombes des catégories 1 et 2 est relativement élevée. Cette constatation pourrait indiquer une évolution chronologique dans l'architecture de la tombe. Les fosses aménagées à l'aide de planches calées (catégories 4 et 5) domineraient dans un premier temps avant de devenir

moins fréquentes tandis que le nombre des sépultures en pleine terre (catégorie 1) et des cercueils chevillés (catégorie 2) s'accroît.

Les sépultures en pleine terre sont peut-être un peu moins nombreuses que dans des sites contemporains. À Beauvais (Oise), par exemple, lors des fouilles de la place Clémenceau, ce type de sépultures était le plus fréquent pour une période assez largement datée entre le VIII^e siècle et la première moitié du XII^e siècle³⁹. Des tombes en coffrage de bois sont documentées sur plusieurs des cimetières carolingiens retenus dans l'étude de Carole Fossurier⁴⁰.

La présence de pierres de calage dans les sépultures est fréquente : ainsi, le site daté très largement du VIII^e-XII^e siècle des Moris à Villeneuve-Saint-Germain, dans l'Aisne⁴¹, le cimetière des VII^e-X^e siècles de Villiers-le-Sec dans le Val-d'Oise⁴², les sépultures documentées entre le VIII^e et le tout début du XI^e siècle pour le cimetière de Rigny à Rigny-Ussé en Indre-et-Loire⁴³. On notera néanmoins l'absence à Mortefontaine de sarcophages monoxyles, documentés dans la région à cette époque, par exemple dans le cimetière de la Madeleine à Château-Thierry⁴⁴.

À cette exception près, le panel de sépultures apparaît donc relativement standard pour un cimetière utilisé entre la fin du VIII^e siècle et les toutes premières décennies du XI^e siècle. Cette diversité est fréquente à l'époque carolingienne. La typologie des sépultures établie à l'abbaye de Landévennec dans le Finistère⁴⁵ apparaît ainsi équivalente à celle de la ferme de Pouy. Lors des fouilles du cimetière médiéval de la basilique de Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, les différentes catégories documentées à la ferme de Pouy ont été mises au jour : les sépultures en pleine terre (notre catégorie 1) sont présentes entre le X^e et le XII^e siècle ; les coffrages en bois (catégorie 2) disparaissent au X^e siècle ; les fosses à banquettes couvertes d'un simple couvercle en bois (catégorie 3) sont documentées entre le VIII^e et le XII^e siècle ; enfin, les cuves de pierres sèches (catégories 4 et 5) ne semblent pas apparaître avant le X^e siècle⁴⁶. Ces évolutions chronologiques présentent de fortes similitudes avec ce qui a été observé à la ferme de Pouy.

3.4. UTILISATION D'UN SUPPORT POUR SURÉLEVER LA TÊTE

La position particulière du crâne vers l'avant a mis en évidence l'utilisation d'un support pour surélever la tête. Aucune trace de ce support, réalisé à partir de matériaux périssables, n'a été conservée. Trente-neuf sépultures sont concernées par cet aménagement. Leur répartition ne fait pas ressortir de concentration particulière. La présence dans la tombe de ce type de dispositif ne semble pas apparaître localement avant la fin du VII^e siècle si on se réfère aux résultats de la fouille du site de

Jeoffrécourt à Sissonne, dans l'Aisne⁴⁷. Sur le site dit du Village à Longueil-Annel, dans l'Oise, l'utilisation de pierres sous la tête a été attribuée à la phase finale de l'espace funéraire, c'est-à-dire à une période comprise entre le milieu du VIII^e siècle et le IX^e siècle⁴⁸.

3.5. VÊTEMENTS ET LINCEULS

La position anatomique des ossements met en évidence l'utilisation d'un linceul (contraintes) ou la présence de vêtements (en particulier la position des pieds pour les chaussures). Dans ce dernier cas, il est difficile de préciser l'emploi d'un linceul en plus des vêtements. La carte de répartition des sépultures en fonction de ces critères ne fait pas ressortir de concentration particulière (linceul : 8 %, vêtements : 24 %), mais l'importance du nombre d'indéterminés (68 %) donne peu de poids à cette remarque.

L'utilisation de linceuls et les sépultures habillées sont documentées à l'époque carolingienne : un linceul a été mis en évidence dans le cimetière daté du IX^e-XI^e siècle du « Gros Buisson 01 »⁴⁹, et la présence de vêtements a été observée dans le cimetière carolingien de Varennes-sur-Seine⁵⁰, etc.

3.6. LA POSITION DU SQUELETTE

Le corps a été placé en décubitus dorsal dans 96 % des cas. Seuls quatre individus ont été déposés en position semi-latérale (soit le haut du corps en position dorsale et les membres inférieurs fléchis, soit les membres inférieurs allongés et le haut du corps placé sur un côté). Pour les 98 squelettes pour lesquels cette observation était possible, le crâne était orienté de façon aléatoire à gauche, à droite, ou axialement.

L'examen des 292 membres supérieurs conservés montre que les positions basses dominent. Dans 51 % des cas, l'extrémité distale de l'avant-bras est ainsi située sur le bassin (positions sur le pubis : 28 %, sur la hanche la plus proche : 3 % et sur la hanche opposée : 20 %) et dans 21 % le long du corps. La position avant-bras sur l'abdomen est relativement bien documentée (17 %). Les positions hautes (sur le thorax : 4 %, sur l'épaule la plus proche : 1 % et sur l'épaule opposée : 0 %) sont en revanche exceptionnelles. Parmi les membres supérieurs conservés, la position du bras reste indéterminée dans 6 % des cas.

À partir d'interrogations du SIG., il a été possible de montrer l'absence de relation entre, d'une part, la position des membres supérieurs et, d'autre part, l'orientation des tombes, l'espace de décomposition, la morphologie de la fosse, le type de contenant, la présence de vêtements, l'utilisation d'un linceul, l'emplacement de la sépulture dans le cimetière ou son phasage chronologique.

La diversité des positions basses (allongée, sur le pubis ou sur la hanche) et intermédiaires (sur l'abdomen) domine dans un cimetière comme celui de Villiers-le-Sec dans le Val-d'Oise

39. DESACHY 1991, p. 66.

40. FOSSURIER 2011, p. 120 à 169.

41. GUICHARD et THOUVENOT 1994, p. 13.

42. CUISENIER et GUADAGNIN 1988, p. 169.

43. ZADORA-RIO, GALINIÉ 2001, p. 226.

44. ZIEGLER et DUNEUFJARDIN, en préparation.

45. BARDEL et PÉRENNÉC 2004, p. 122 et suiv.

46. GALLIEN et LANGLOIS 1996, p. 203.

47. COLLECTIF 2011, p. 17.

48. FRÉVILLE et JOURNA 1994, p. 103.

49. FLUCHER 2002, p. 6.

50. DELATTRE 2001, p. 98.

au VII^e-X^e siècle⁵¹. Les mêmes tendances ont été observées sur le cimetière du IX^e-X^e siècle de la Madeleine (Château-Thierry), à l'exception de la position allongée, peu représentée⁵². La prédominance à la fin du haut Moyen Âge des positions sur les hanches et le pubis a également été observée dans l'Oise⁵³ et dans le cimetière du VIII^e-X^e siècle des Coutures à Saleux⁵⁴.

Les mains sont majoritairement en position dorsale (dos visible) : 85 %. Elles ne sont que rarement placées latéralement (10 %), jointes (3 %) ou en position palmaire (paume visible) : 2 %. Les membres inférieurs, disposés symétriquement, sont le plus souvent parallèles (79 %), plus rarement jointifs au niveau des chevilles (19 %) et exceptionnellement écartés ou fléchis (1 % pour chaque). Les pieds sont soit contraints par la présence d'une paroi (7 %), soit allongés (44 %), soit en position latérale vers l'intérieur (12 %), soit en position latérale vers l'extérieur (37 %).

4. CARACTÉRISATION DE LA POPULATION INHUMÉE

Les statistiques ont été établies à partir du corpus des 180 sujets issus des sépultures primaires fouillées en 2008. Cette campagne a en effet permis l'étude exhaustive d'une partie du cimetière, ce qui n'est pas le cas de celle de 2012. Les données propres à cette seconde opération ainsi que les informations résultant du corpus des sépultures secondaires fouillées en 2008 peuvent néanmoins être évoquées qualitativement.

4.1. ESTIMATION DE L'ÂGE AU DÉCÈS

La catégorie des immatures est peu représentée (20 % et seulement 12 % d'enfants de moins de 15 ans). Ce résultat est remarquable car leur part oscille en général entre 40 et 50 % dans les cimetières du Moyen Âge⁵⁵. La sous-représentation des immatures pour l'ensemble fouillé en 2008 est particulièrement notable pour les moins d'un an, totalement absents, et pour les 1 à 4 ans, très rares. Un nombre important d'immatures a, en revanche, été aperçu lors du sondage de 2012 : une sépulture de nouveau-né a été fouillée et deux autres ont été repérées, trois autres nouveau-nés ont été comptabilisés dans une réduction et cinq immatures plus âgés ont également été trouvés. Il semble donc permis de conclure à une sectorisation des immatures dans le cimetière près du bâtiment interprété avec prudence comme un lieu de culte. Ce type de regroupement a été constaté le long du mur sud du sanctuaire à Tournedos-sur-Seine⁵⁶.

Pour les adultes, mis à part un déficit en personnes âgées qui s'explique par la difficulté d'estimation de l'âge à partir des ossements, on retrouve une répartition caractéristique

d'une population pré-jennérienne⁵⁷ avec un nombre de sujets qui croît régulièrement jusqu'à 50 ans. L'espérance de vie à la naissance, située entre 35 et 40 ans, est relativement élevée⁵⁸.

4.2. DÉTERMINATION DU SEXE DES ADULTES

Pour les 86 % d'adultes pour lesquels la détermination du sexe était possible, la proportion d'hommes s'élève à 55 %⁵⁹. Ce résultat suggère-t-il une sélection entre les hommes et les femmes pour le secteur funéraire étudié? Un site comme celui de Villiers-le-Sec dans le Val-d'Oise⁶⁰ montre une différence dans la répartition, avec une grande part d'hommes inhumés au sein de la nécropole et une part proportionnellement plus importante des femmes dans l'habitat. Dans l'état actuel, l'absence de sépultures dans l'habitat nous invite à rester prudents quant à une analogie entre cet exemple et celui de la ferme de Pouy.

Cette part plus importante des hommes se retrouve pour chaque classe d'âge à l'exception des 20-29 ans. La maternité, situation hautement risquée dans les populations anciennes, notamment lors du premier accouchement, peut expliquer cette surmortalité des femmes jeunes⁶¹.

4.3. ÉVALUATION DE LA STATURE

La stature a pu être évaluée pour 137 individus adultes et 15 sujets immatures de plus de 15 ans, soit 76 % de la population des sépultures primaires⁶². La taille des sujets masculins varie entre 1,57 et 1,86 m, pour une valeur moyenne de 1,68 m ; celle des femmes de 1,44 à 1,66 m, pour une taille moyenne de 1,57 m. La population du cimetière de la Madeleine présente les mêmes tendances, avec en moyenne 1,70 m pour les hommes et 1,57 m pour les femmes⁶³.

4.4. ÉTAT SANITAIRE DE LA POPULATION

La faiblesse des indices de stress alimentaire (*cribra orbitalia* : 11 % des individus, hypoplasie de l'émail : 2 % des individus) semble attester une nourriture satisfaisante. Les maladies hyperostotiques sont relativement fréquentes (9 % de la population globale), surtout pour les individus âgés (15 % pour les plus de 60 ans) et les hommes (quatre fois plus touchés que les femmes). Cette tendance évoque des apports protéinés nombreux et/ou fréquents⁶⁴. L'hypothèse d'une diète

51. CUISENIER et GUADAGNIN 1988, p. 169-170.

52. ZIEGLER et DUNEUFJARDIN, en préparation.

53. DURAND 1988, p. 173.

54. CATTEDDU 1994, p. 115.

55. DESACHY 1991, p. 67 ; FOSSURIER 2011, p. 170.

56. CARRÉ 1996, p. 160.

57. Population antérieure à la diffusion de la vaccination antivariolique mise au point par E. Jenner en 1796.

58. CRUBÉZY 2000.

59. La détermination du sexe a été réalisée à partir des méthodes macroscopiques de Bruzek (BRUZEK 2002) et biométriques de Murail et collaborateurs (MURAIL, BRUZKEK *et al.*, 2005).

60. LE FORESTIER 2000.

61. MAFART 1994.

62. La stature a été évaluée à partir des tables de calcul de Trotter et d'Olivier et Tissier (TROTTER 1970 ; OLIVIER et TISSIER 1975).

63. ZIEGLER et DUNEUFJARDIN, à paraître.

64. FOSSURIER 2011, p. 69.

riche en protéines peut ainsi être avancée pour une partie de la communauté. Le taux relativement important d'usure dentaire (62 %) peut, cependant, être mis en relation avec une forte consommation de céréales. Les pathologies dégénératives observées (l'arthrose par exemple pour 62 % de la population) sont, pour partie, liées à l'activité. Elles sont légèrement moins nombreuses que pour les populations rurales contemporaines⁶⁵. L'examen anthropologique semble ainsi indiquer un état sanitaire correct.

Le nombre d'individus pour lesquels des fractures ont été mises en évidence est en revanche très élevé (54 % de la population présente un ou plusieurs traumatismes). Environ un homme sur sept a été victime de traumatismes violents, principalement des coups portés sur le crâne. Une part importante de la population inhumée (17 % des hommes découverts en position primaire) porte, par ailleurs, des signes révélant une pratique cavalière intensive. Au sein de la population étudiée, ces indices montrent une diversité, probablement liée à leur activité ou à leur statut social.

La présence de deux individus trépanés pourrait indiquer le statut relativement privilégié de certains sujets inhumés. La répartition spatiale en fonction des critères susceptibles de suggérer un statut social plus élevé ne met pas en évidence de concentration particulière. Dans la limite de nos connaissances, le cimetière ne paraît donc pas avoir été organisé en tenant compte du niveau social des individus.

La relativement forte proportion de cas de tuberculose (8 %) peut s'expliquer par de nombreux facteurs : densité de la population, conditions de vie, profession, hygiène et régime alimentaire⁶⁶.

4.5. LA POPULATION ATYPIQUE DU CIMETIÈRE DE LA FERME DE POUY

Les données paléodémographiques indiquent que les individus étudiés semblent appartenir à deux types de population. Le premier est composé d'hommes, de femmes et d'enfants, jouissant d'un état sanitaire moyen à satisfaisant. Cette population paraît bénéficier d'une alimentation variée comprenant la consommation de céréales, de fruits et de viande d'élevage. Les fractures et les marqueurs dégénératifs fréquents peuvent correspondre à une population travaillant dans les champs ou dans l'artisanat. Ces individus côtoient un second type de population mieux nourri, familial des pratiques cavalières et guerrières. Ces deux populations sont présentes dans le cimetière de Mortefontaine sans pour autant qu'il soit possible de distinguer de spécificités dans l'architecture des tombes ou de zones dédiées au sein de l'espace funéraire.

SYNTHÈSE

Quelques restes du Bas-Empire confirment une occupation, sur la colline de Pouy dès cette époque. Un site d'habitat rural abandonné dans la première moitié du VI^e siècle s'est, par ailleurs, développé sur le versant septentrional de l'émersion. Les restes archéologiques de la fin du VIII^e siècle ou du début du IX^e siècle semblent se concentrer sur le côté sud voire au sommet de la colline. Quant aux résultats de l'étude céramique, ils plaident pour une occupation continue jusqu'à la première moitié du XI^e siècle de part et d'autre d'une zone funéraire contemporaine.

Les structures mises au jour permettent d'identifier ce site comme un habitat rural. Une activité de forge a également été envisagée. Cependant, l'emprise de fouille est trop étroite pour que des plans de bâtiments ou une caractérisation plus précise puissent être autorisés.

Des fossés relativement larges séparent la zone funéraire de l'habitat au nord et au sud. À l'est, en revanche, la limite ne semble pas marquée par un fossé. L'aménagement du fossé nord semble contemporain des plus anciennes sépultures. Si on retient une datation similaire pour le fossé sud (structure 14), l'absence, dans le comblement, de mobilier du IX^e siècle et du courant du siècle suivant traduirait un entretien régulier de la structure. L'interruption du fossé nord permet très certainement d'accéder à l'espace funéraire.

La question de l'emprise du cimetière, de son évolution et du nombre d'individus qui y furent inhumés peut être posée.

Tel qu'il apparaît à la lumière de ces deux campagnes de fouille, le cimetière semble s'étendre du nord au sud sur une largeur de 40 m et d'est en ouest sur une longueur de 45 m. Si les limites nord, est et sud ont en partie été reconnues, il n'en est pas de même à l'ouest. Il n'est pas possible de dire si l'actuelle route départementale est l'héritière d'une voie déjà en place à l'époque carolingienne. La présence de cette route et de la ferme actuelle nous invite, hélas, au pessimisme quant à la conservation de vestiges dans cette direction et à la possibilité de découvertes futures. La zone funéraire, en l'état actuel, a été reconnue sur 300 m² environ. Sa superficie totale, impossible à estimer avec précision, paraît supérieure à 750 m².

L'évolution chronologique du cimetière reste difficile à appréhender. Dans la limite de nos connaissances, l'espace funéraire semble avoir été occupé de manière continue de la fin du VIII^e siècle, voire du tout début du siècle suivant, jusqu'au milieu du XI^e siècle. La datation radiocarbone de la tombe 401, à l'extrémité orientale du cimetière, indique une inhumation contemporaine des sépultures les plus récentes de l'espace occidental étudié en 2008. Ce résultat semble donc indiquer que le cimetière s'étendait dans sa phase tardive dans toute la zone actuellement découverte.

L'estimation de la population totale inhumée dans le cimetière semble illusoire compte tenu de la faible étendue des investigations sur ce site. Sur les 250 m² fouillés exhaustivement en 2008, un nombre minimal de 235 d'individus a été calculé. Pour l'ensemble du cimetière les sondages de 2012 permettent de faire l'hypothèse d'une densité de tombes équivalente à celle de la partie étudiée en 2008. La présence d'un nombre d'individus supérieur à 700 peut ainsi être avancée.

Un bâtiment interprété avec prudence comme un lieu de culte a été très partiellement mis au jour à l'intérieur du

65. MAHÉ et DELATTRE 2007.

66. KELLEY et LYTLE-KELLEY 1999.

cimetière. Les inhumations à l'intérieur de ce bâtiment sont rares et semblent se concentrer en une zone précise dans laquelle les sépultures d'immatures sont nombreuses.

La mise en évidence ponctuelle de rangées (correspondant peut-être à des éléments structurants qui se seraient estompés au gré des inhumations suivantes) et la présence de trois pierres interprétées comme des marqueurs de surface constituent des éléments tangibles d'organisation. Toutefois, il serait abusif de prétendre que le cimetière a fait l'objet d'un ordonnancement strict. Son assez longue durée d'utilisation, qui s'étend sur deux siècles à deux siècles et demi, explique la forte densité de tombes. Les contraintes de place sont à l'origine de nombreux recoupements, réductions et sépultures secondaires, à moins qu'il ne s'agisse de regroupements familiaux, difficiles à mettre en évidence dans le cadre de l'étude anthropologique.

La fouille a mis en évidence une grande diversité des pratiques funéraires : différences de forme pour les fosses d'inhumation (quadrangulaires, ovalaires, anthropomorphes et plus rarement trapézoïdales), variété des contenants utilisés (sépultures en pleine terre, contenants en bois vraisemblablement de type cercueil chevillé, coffrages réalisés à l'aide de planches calées par des pierres et fermées ou non par un couvercle en bois, encadrements en pierres qui peuvent être recouverts par des planches, banquettes en terre servant d'appui à un couvercle), aménagement ou non dans la tombe d'un support pour relever la tête ou d'une logette céphalique, hétérogénéité pour les positions des membres supérieurs (mains sur le pubis ou sur les hanches et plus rarement bras le long du corps ou sur l'abdomen), présence ou non de vêtements, utilisation ou non d'un linceul.

L'absence de mobilier déposé dans la tombe et d'éléments de parure a été constatée pour l'ensemble des sépultures. Ce dépouillement – classique à partir de la fin du VII^e siècle ou du début du VIII^e siècle –, pourrait traduire une nouvelle conception du passage vers l'au-delà plus tournée vers le salut de l'âme du défunt⁶⁷. Il pourrait s'expliquer aussi par des contraintes sociales.

Les individus de moins de 15 ans paraissent avoir été inhumés quasi exclusivement dans les espaces situés à l'intérieur du bâtiment interprété prudemment comme un lieu de culte et à ses abords immédiats. Les périnataux étaient en effet absents de l'espace fouillé en 2008, les enfants plus âgés bien que présents y étaient assez rares.

Dans cette partie occidentale du cimetière, l'étude anthropologique indique une population classique pour ce qui est de la répartition en fonction de l'âge au décès et de la proportion d'hommes et de femmes. Des signes traduisant une activité régulière ont été distingués et l'état sanitaire général apparaît correct.

Si ces traits sont communs à ceux des populations de l'époque carolingienne, des éléments permettent cependant de conclure à une certaine hétérogénéité au sein du corpus étudié. Le nombre remarquable de fractures (notamment de traumatismes violents causés par des armes blanches), de maladies dues à une alimentation trop riche et de signes révélant une pratique cavalière intensive permet d'opérer une différenciation au sein de la population inhumée. La part importante d'ossements d'équidés parmi les restes de faune prélevés est

certainement à mettre en relation avec ce constat. Les restes de gibier plaident également avec prudence dans ce sens.

La question du caractère ambivalent du site étudié est posée. Des éléments de réponse sont peut-être apportés par les sources historiques. S'il n'existe aucune mention ni de Mortefontaine ni de la ferme de Pouy avant 1130, différents documents, bien que ne concernant pas, *a priori*, la ferme de Pouy, indiquent néanmoins une implantation de l'abbaye de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) dans ce secteur du Soissonnais avant le milieu du XII^e siècle⁶⁸. C'est dans une charte de Suger datée de 1150 qu'apparaît pour la première fois le nom de Pouy ; il s'agit d'une cession de terres à l'abbaye cistercienne de Longpont (Aisne) pour l'édification d'une grange à Vaubéron (fig. 2 *supra*). Pouy n'est mentionné qu'en tant que confront des terres de la nouvelle grange, qui est dite *contermina territorio nostro in monte de Pois*. Il apparaît donc que l'abbaye de Saint-Denis est possessionnée à Pouy avant 1150, mais la nature exacte de cette possession nous échappe. En 1153, l'abbaye de Saint-Denis cède de nouveau une terre à l'abbaye de Longpont ; celle-ci est localisée sur la montagne de Pouy (*in monte de Pois*) et est délimitée par la pierre appelée *Stapula* jusqu'à la borne de Banru : *terram nostram in monte de Pois a petra que Stapula dicitur usque ad metam de Banru*. Il semblerait que l'abbaye de Saint-Denis se sépare alors progressivement de biens situés sur le plateau, gardant des éléments fonciers au nord-est et à l'est de la limite mentionnée. Ainsi, vers le milieu du XII^e siècle, l'abbaye de Saint-Denis déciderait de réduire ses possessions dans ce secteur (par besoin de trésorerie, dans une nouvelle logique spatiale ou pour faciliter le développement de nouvelles installations monastiques). Cela implique un domaine constitué antérieurement et le rapprochement avec le site fouillé peut être esquissé. Il est en effet tentant d'imaginer, mais impossible à prouver, que le site étudié se trouve, à l'époque qui nous préoccupe (c'est-à-dire entre les dernières décennies du VIII^e siècle et le milieu du XII^e siècle), sur des terres qui appartiennent à l'abbaye de Saint-Denis ou entrent dans son domaine à cette période-là. L'installation ou le renforcement de l'abbaye de Saint-Denis dans le secteur pourrait être à l'origine de l'habitat de la ferme de Pouy à la fin du VIII^e siècle ou au début du IX^e siècle, ce dernier succédant après 250 ou 300 ans d'interruption à une occupation mérovingienne.

Dans les limites imposées par la fouille, la genèse du cimetière de la ferme de Pouy apparaît contemporaine du développement de l'habitat. La présence d'un lieu de culte, en l'état de la recherche encore hypothétique, traduirait un accompagnement spirituel de la communauté qui vivait à la ferme de Pouy. Cette église ou chapelle constituerait à l'évidence un point d'ancrage fort sur ce territoire. Aurait-elle précédé l'installation agricole ou au contraire aurait-elle été construite suite à l'essor du domaine agricole ? Si l'on fait l'analogie avec le site de Rigny en Indre-et-Loire, la seconde proposition semble plus vraisemblable dans l'hypothèse d'un habitat lié à l'exploitation d'un domaine agricole dionysien⁶⁹. Dans cet exemple, la genèse du cimetière est, en effet, consécutive à la constitution d'un domaine par les moines de l'abbaye Saint-Martin de Tours.

L'hypothèse d'un domaine appartenant à l'abbaye de Saint-Denis permet d'esquisser des pistes de réflexion. La possibilité

67. TREFFORT 1996, p. 179.

68. BRUNEL 1999, p. 12.

69. ZADORA-RIO et GALINIÉ 2001, p. 239.

d'identifier le site fouillé à un petit centre pionnier peut, tout d'abord, être examinée en faisant l'analogie, par exemple, avec le domaine de Boullay (commune du Boullay-Thierry, Eure-et-Loir) documenté dans le polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 823-828⁷⁰. Ce site est doté d'une église et d'un agglomérat d'hospices, c'est-à-dire de petites tenures. Six hôtes sont attachés à ce domaine dont la surface n'excède pas 20 bonniers. Ces données semblent peu compatibles avec l'effectif supposé du cimetière de Mortefontaine. Le nombre important et le profil des individus inhumés dans le cimetière invitent à rejeter cette hypothèse.

Le site fouillé pourrait davantage s'inscrire dans le modèle du domaine bipartite carolingien, domaine articulé entre une réserve et des tenures⁷¹. Ce modèle qui semble apparaître en région parisienne dans le courant du VII^e siècle se diffuse rapidement à l'initiative des grands seigneurs qui favorisent l'implantation d'exploitations familiales près de leurs réserves⁷², ce qui pourrait être le cas, dans l'exemple qui nous occupe, des abbés de Saint-Denis. À titre d'exemple, ce type d'exploitation rurale concerne ainsi, vers 823-826, les deux tiers des domaines relevant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés⁷³. Le cimetière fouillé à la ferme de Pouy serait ainsi le lieu d'inhumation indifférencié des officiers en charge de la gestion du domaine, des tenanciers ainsi que des non-libres travaillant à la réserve. Les premiers se distingueraient par leurs excès de table, leur goût pour la chasse et leur participation aux expéditions guerrières⁷⁴. Les autres bénéficieraient d'un bon état sanitaire et seraient progressivement exemptés des levées militaires pendant le IX^e siècle⁷⁵. Les *pauperes* de condition libre, bien que soumis au service d'ost, sont en effet de moins en moins sollicités pour l'exercice des armes, la professionnalisation de l'armée se généralisant à la fin de ce siècle moyennant une mutation fiscale de cette astreinte.

La forte représentation des équidés dans les restes de faune et l'importance de la pratique cavalière autorisent à considérer l'hypothèse d'un domaine spécialisé dans la production de chevaux. Cette spécialisation n'est en effet pas sans rappeler celle du Pays de France⁷⁶ pour laquelle l'hypothèse d'une zone de production de chevaux pour l'aristocratie ou les « armées » avait été avancée. L'existence de parcs à bétail associés à un domaine abbatial est documentée au IX^e siècle pour l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés⁷⁷ ou de Saint-Martin de Tours⁷⁸. La

présence parmi les officiers royaux de personnes préposées aux haras est, par ailleurs, recensée dans le capitulaire *de villis* vers 800⁷⁹. Si cette spécialisation peut être envisagée pour le site de la ferme de Pouy, cette explication n'apparaît pas exclusive pour rendre compte des différences observées parmi la population. Les signes révélant le régime alimentaire trop riche de certains individus et, dans une moindre mesure, la forte représentation des espèces chassées parmi les restes animaux semblent en effet davantage désigner les traits d'officiers en charge de l'encadrement du domaine.

Les paroisses, cadre de prélèvement de la dîme imposée successivement par Pépin le Bref et Charlemagne, se mettent en place selon des rythmes variés d'un territoire à l'autre⁸⁰. Cette rationalisation est-elle à mettre en relation avec la disparition du site de la ferme de Pouy? Il est impossible de le préciser. Quoi qu'il en soit, l'abandon du site semble rapide puisqu'aucune trace archéologique postérieure à la seconde moitié du XI^e siècle n'a jusqu'alors été mise au jour.

Le ressort de la chapelle mentionnée en 1193 est cité en 1302 (*capellania de Poyz*), et la chapelle elle-même l'est de nouveau en 1572⁸¹. C'est à cette date que sa dédicace à sainte Marie (*Beate Marie*) est donnée. C'est également en 1572 que le lien entre Mortefontaine et Pouy est précisé (*capella de Pouy, parochie de Mortefontaine*). La chapelle est ainsi, dès 1302 au plus tard, le centre d'une chapellenie qui constitue un bénéfice mentionné dans les pouillés de 1302 et 1572.

Avant le milieu du XIII^e siècle, Pouy devient un fief relevant des seigneurs de Cuise⁸². La ferme fortifiée qui occupe encore les lieux, bien que partiellement reconstruite, date de cette époque. Le 9 décembre 1455, les célestins de Villeneuve (commune de Villeneuve-Saint-Germain dans l'Aisne) font l'acquisition du domaine de Pouy et en établissent un inventaire en 1487⁸³. L'emplacement du site fouillé ne dépend plus de ces possessions puisqu'il n'entre pas dans la liste des biens décrits. Il est peut-être resté en possession des Cuise ou pourrait faire partie des terres concédées par l'abbaye de Saint-Denis, dès le milieu du XI^e siècle, pour la fondation de la grange cistercienne de Vaubéron.

70. DEVROEY 2006, p. 452.

71. VERHULST 1966, p. 135-160.

72. DEVROEY 2006, p. 527-538.

73. DEVROEY 2006, p. 459.

74. LE JAN 2003, p. 169-171 ; DEVROEY 2003, p. 204-214.

75. RENARD 2009, p. 22-27.

76. YVINEC 2009, p. 320.

77. DEVROEY 2006, p. 462.

78. NOIZET 2002, p. 27-28.

79. Cité par DEVROEY 2006, p. 493.

80. LAUWERS 2005, p. 18 ; RENARD 2010, p. 160.

81. LONGNON 1908, p. 78, p. 118 et p. 136.

82. LE FLOCH 1974, p. 370.

83. LUGUET 1933, p. 81-87.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDEL A. et PERENNEC R.
2004, « Abbaye de Landévennec : évolution du contexte funéraire depuis le haut Moyen Âge », dans ALDUC-LEBAGOUSSE A. (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*, Caen, Publications du CRAHM, collection Tables ronde du CRAHM, vol. 1, p. 121-158.
- BEAUVAIL C.
2011, *Sains-en-Gohelle, rue Lamartine, nécropole du Moyen Âge - 1000 ans d'inhumations*, Villeneuve-d'Ascq, SRA Nord-Pas-de-Calais, collection Archéologie en Nord-Pas-de-Calais, 27.
- BLAIZOT F.
2011, Les espaces funéraires de l'habitat groupé des Ruelles à Serris, VII^e-XII^e siècles (Seine-et-Marne, Île-de-France) : taphonomie du squelette, modes d'inhumation, organisation et dynamique, Thèse de doctorat en anthropologie biologique, Université de Bordeaux I, sous la direction d'Henri Duday, dactylographié.
- BOISSAVIT-CAMUS B., GALINIÉ H., LORANS E., PRIGENT D. et ZADORA-RIO E.
1996, « Chronotypologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine », dans GALINIÉ H. et ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du colloque Archéa, Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994, 11^e supplément de la *Revue Archéologique du Centre de la France*, p. 256-269.
- BRUNEL G.
1999, « Mortefontaine au cœur du Moyen Âge, les hommes et la terre en Soissonnais », *Mémoires du Soissonnais : bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, 5^e série, vol. 1, p. 7-25.
- BRUZEK J.
2002, « A method for visual determination of sex, using the human hip bone », *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p. 157-168.
- BUCCIO V., GALMICHE T. et ROBIN N.
2012, « Construction d'un SIG pour l'étude d'un cimetière : l'exemple de Mortefontaine (Aisne) », dans GILIGNY F., COSTA L., DJINDJIAN F., CIEZAR P. et DESACHY B. (éd.), *Actes des 2^e Journées d'Informatique et Archéologie de Paris-JIAP 2010 (Paris, 11-12 juin 2010)*, 3^e supplément de *Archeologia e calcolatori*, p. 113-123.
- BUQUET-MARCON C.
2009, « Architecture de tombes du haut Moyen Âge, des contenants en question à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne) », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 2, p. 211-220.
- CARRÉ F.
1996, « Le site de Portejoie (Tournedos, Val-de-Reuil, Eure), VII^e-XIV^e siècles : organisation de l'espace funéraire », dans GALINIÉ H. et ZADORA-RIO E. (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du colloque Archéa, Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994, 11^e supplément de la *Revue Archéologique du Centre de la France*, p. 153-162.
- CATTEDDU I.
1994, « Le village du haut Moyen Âge de Saleux "Les Coutures" - 80 124 013 AH », Document final de synthèse, 2 vol., déposé à la Drac Picardie (SRA).
2009, *Archéologie médiévale en France - Le premier Moyen Âge (V^e-XI^e siècle)*, Paris, La Découverte, collection Archéologies de la France.
- CATTEDDU I., CARRÉ F., GENTILI F., DELAHAYE F., LANGLOIS J.-Y. et COUANON P.
2009, « Fouilles d'églises rurales du haut Moyen Âge dans le Nord de la France, des questions récurrentes », dans PARIS-POULAIN D., ISTRIA D. et NARDICOMBESCURE S. (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie : nouvelles approches et perspectives de recherche*, Actes du colloque international d'Amiens, Université de Picardie, 18-20 janvier 2007, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection Archéologie et culture, p. 205-228.
- COLLECTIF
2011, Le site de Jeoffrécourt à Sissonne (Aisne). Cimetière et unités domestiques du VI^e au IX^e siècle après J.-C., *Revue archéologique de Picardie*, 1-2.
- CRUBÉZY E.
2000, « L'étude des sépultures, ou du monde des morts au monde des vivants. Anthropologie, archéologie funéraire et anthropologie de terrain », dans CRUBÉZY E., MASSET C. et LORANS E. (dir.), *Archéologie funéraire*, Paris, Éditions Errance, collection archéologique, p. 8-54.
- CUISENIER J. et GUADAGNIN R.
1988, « Le cimetière de la villa de Villiers-le-Sec », dans *Un village au temps de Charlemagne : moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'an Mil*, catalogue d'exposition, musée des arts et traditions populaires, Paris, 29 novembre 1988-30 avril 1989, Paris, RMN, p. 166-171.
- DELATTRE V.
2001, « Le cimetière carolingien de Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) », *Actualité archéologique régionale*, Actes des journées archéologiques d'Île-de-France, Paris, 1^{er} et 2 décembre 2001, Saint-Denis, DRAC Île-de-France, p. 95-101.
- DESACHY B.
1991, « Les structures archéologiques de la place Clémenceau (hôtel de ville de Beauvais, Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 47-87.
- DEVROEY J.-P.
2003, *Économie rurale et société dans l'Europe franque (VI^e-IX^e siècles)*, t. 1, Fondements matériels, échanges et lien social, Paris, Belin.
2006, *Puissants et misérables, système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VI^e-IX^e siècles)*, Bruxelles, Académie royale de Bruxelles, collection Mémoire de la Classe des lettres, 3^e série, t. 40.
- DURAND M.
1988, Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise, 6^e numéro spécial de la *Revue archéologique de Picardie*.
- FLUCHER G.,
2002, *Limé « Le Gros Buisson 01 »*, Rapport d'évaluation, déposé à la Drac Picardie (SRA).
- FOSSURIER C.
2011, *Anthropologie et archéologie des sites funéraires carolingiens dans le nord-ouest de la France : une approche des populations des VIII^e-X^e siècles*, Thèse de doctorat en histoire médiévale, Université de Poitiers, sous la direction de Cécile Treffort, dactylographié.
- FRÈRE S. et YVINEC J.-H.
2009, « Élevage et alimentation carnée en Île-de-France durant le haut Moyen Âge », dans GENTILI F. et LEFÈVRE A. (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, 2^e supplément du *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, p. 11-20.

- FRÉVILLE C. et JOURNA R.
1994, « La nécropole mérovingienne de Longueil-Annel (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 87-178.
- GALLIEN V. et LANGLOIS J.-Y.
1996, « Exemple d'une gestion de cimetière au Moyen Âge : le cimetière de la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) », *Bulletin et mémoire de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle série, t. 8, n° 3-4, p. 397-412.
- GALMICHE T. et ROBIN N.
2013, *Mortefontaine (Aisne) « Ferme de Pouy »*, Rapport de sondage, déposé à la Drac Picardie (SRA).
- GALMICHE T., ROBIN N., BUCCIO V., DESPLANQUE G., NORMANT S., JOUANIN G. et GAMBIER P.
2013, *Mortefontaine, Laversine, Montigny-Lengrain (Aisne) « Ferme de Pouy »*, Rapport de fouille, 4 vol., déposé à la Drac Picardie (SRA).
- GUICHARD Y. et THOUVENOT S.
1994, *Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) « Les Moris »*, Rapport d'évaluation préliminaire, déposé à la Drac Picardie (SRA).
- KELLEY M.A. et LITTLE-KELLEY K.
1999, « Considerations on past and present non-human sources of atypical and typical mycobacteria », dans PÁLFI G., DUTOUR O., DEÁK J. et HUTÁS I. (dir.), *Tuberculosis : Past and Present*, Budapest, Golden Book, Szeged, TB Foundation, p. 181-188.
- LANGELIN-LEROY E.
2005, *Escaudain (Nord)*, Rapport de fouilles préventives, déposé à la Drac Nord-Pas-de-Calais (SRA).
- LAUWERS M.
2005, « Paroisse, paroissiens et territoire. Remarques sur *parochia* dans les textes latins du Moyen Âge », *Médiévales*, 49, p. 11-31.
- LE FLOCH L.
1974, *Histoire de Cuise-la-Motte (Oise)*, institutions et vie locale depuis le XII^e siècle, Paris, L. Le Floch.
- LE FORESTIER C.
2000, « Les sépultures. Cimetière villageois et inhumations isolées », dans GENTILI F. (dir.), *Villiers-le-Sec (Val d'Oise), la place de la ville*, Document final de synthèse, déposé à la Drac Île-de-France (SRA), p. 456-524.
- LE JAN R.
2003, *La société du haut Moyen Âge, VI^e-IX^e siècle*, Paris, Armand Colin, collection U. Histoire.
- LONGNON A.
1908, *Pouillés de la province de Reims*, Paris, Imprimerie nationale, C. Klincksieck, collection Recueil des historiens de France. Pouillés, 6.
- LUGUET H.
1933, *Village et fermes du Valois : histoire de Mortefontaine, Pouy, Vaubéron et Roy-Saint-Nicolas*, Soissons, Henry d'Arcosse.
- MAFART B.Y.
1994, « Approche de la mortalité maternelle au Moyen Âge en Provence », dans BUCHET L. (dir.), *La femme pendant le Moyen Âge et l'Époque Moderne*, Actes des 6^e Journées Anthropologiques, Valbonne, 9-11 juin 1992, Paris, CNRS Éditions, collection Dossier de Documentation Archéologique, 17, p. 207-219.
- MAHÉ N. et DELATTRE V.
2007, « Le cimetière carolingien du "Grand Cerf" à Meaux (Seine-et-Marne) », *Les Cahiers du GRAHMA*, 1, p. 7-34, <http://www.grahma.org/cahier.php>, consulté le 22 avril 2015.
- MANTEL E., BAYARD D., BLONDIAUX J. et MERLEAU M.-L.
1994, « Le cimetière mérovingien d'Haudricourt (Seine-Maritime) », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 179-261.
- MURAIL P., BRUZEK J., HOUET F. et CUNHA E.
2005, « DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, t. 17, fasc. 3-4, p. 167-176, <http://bmsap.revues.org/1157>, consulté le 22 avril 2015.
- NOIZET H.
2002, « Le centre canonial de Saint-Martin de Tours et ses domaines périphériques en Val de Loire (IX^e-X^e siècle) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 109-2, p. 9-34.
- OLIVIER G. et TISSIER H.
1975, « Détermination de la stature et de la capacité crânienne », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, XIII^e série, t. 2, fasc. 1, p. 1-11.
- RENARD É.
2009, « La politique militaire de Charlemagne et la paysannerie franque », *Francia*, t. 36, p. 1-33.
- 2010, « Domaine, village ou circonscription administrative ? La polysémie du mot *villa* aux VIII^e-X^e siècles et l'assise territoriale des paroisses rurales », dans YANTE J.-M. et BULTOT-VERLEYSEN A.-M. (éd.), *Autour du « village » : établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e siècles)*, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, collection Publications de l'Institut d'études médiévales, 25, p. 153-177.
- ROISEUX J.
1993, « La nécropole du village médiéval de Poigny, essai de synthèse sur les rites et pratiques funéraires du VIII^e au XVIII^e siècle », *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 32-34, p. 259-277.
- TREFFORT C.
1996, *L'église carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 3.
- TROTTER M.
1970, « Estimation of stature from intact limb bones », dans STEWART T.D. (éd.), *Personal Identification in Mass Disasters : report of a seminar held in Washington DC, 9-11 Dec. 1968*, Washington DC, National Museum of Natural History, Smithsonian Institution, p. 71-84.
- VERHULST A.
1966, « La genèse du régime domaniale classique en France au haut Moyen Âge », dans *Agricoltura e mondo rurale in Occidente nell'alto medioevo*, Spoleto, collection Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 13, p. 135-160.
- YVINEC J.-H.
2009, « Étude archéozoologique du site rural du haut Moyen Âge du Mesnil-Aubry "La Croix verte/La Chapelle" (Val-d'Oise) », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1, p. 309-320.
- ZADORA-RIO E. et GALINIÉ H.
2001, « La fouille du site de Rigny (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière. Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 40, p. 167-242.
- ZIEGLER S. et DUNEUFJARDIN P.
En préparation, *Château-Thierry « La Madeleine »*, Rapport de fouilles.